

À quand un retour au calme ?

page 3



CHRISTIAN TRUCHON
Courtier immobilier agréé
418 964-6435

MÉLANIE TRUCHON
Courtier immobilier
418 965-7364

CAROLINE TRUCHON
Courtier immobilier
418 965-7344

TRUCHON

660, boul. Laure, Sept-Îles | Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

Un nouveau jour se lève

page 2

Projet hôtel de ville

pages 4-5-6



France Pelletier
le bon choix pour de bons résultats!

Courtiers immobiliers
francepelletiercapitale@gmail.com
418 766-8888
418 968-8887



14, rue Élie-Rochefort



15, av. Boisvert



10, rue Maisonneuve



46, Côte du Moulin



Ordre des denturologistes du Québec

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE

ÉRIC HURTUBISE d.d.

Prothèse complète ou partielle. Sur rendez-vous seulement

749, rue Beaulieu, Sept-Îles | 418 962-1333 | 1 800 563-1334

LA CLINIQUE SERA FERMÉE DU 1^{ER} MAI AU 3 JUIN 2024.

Viens, un nouveau jour va se lever



**Viens, un nouveau jour va se lever
Et son regard
Se moquera de l'autorité de César (ou de Valérie Plante!)**

Karine Therrien ktherrien@lenord-cotier.com

CHRONIQUE

C'est cette chanson que je chante dans ma tête depuis quelques semaines...

Le constat

L'administration Plante livre une bataille depuis plusieurs années pour limiter la distribution du Publisac. Valérie aura gagné sa bataille. En novembre 2023, Transcontinental a choisi de cesser de produire le Publisac et de se réinventer avec un mince cahier imprimé, distribué chaque semaine par Postes Canada dans votre boîte aux lettres, le Raddar.

Un nouveau jour se lève donc sur le Québec et plus près de nous, sur la Côte-Nord. Nous vivons, avec l'édition que vous tenez entre les mains, cette fin du Publisac. Notre nouveau mode de distribution nous amène à moderniser nos façons de faire et apportera ainsi plusieurs belles nouveautés.

Merci

Nous souhaitons tout d'abord à redire merci infiniment à tous nos camelots et aux parents qui les ont accompagnés beau temps mauvais temps dans leurs livraisons. Merci pour vos loyaux services. Un immense merci également à nos distributeurs, camelots adultes et livreurs.

Nous sommes aussi peinés qu'eux d'avoir dû dire au revoir à tous nos camelots petits et grands; ils faisaient partie de la famille! La décision d'aller à la Poste était la meilleure solution dans le contexte de la perte du contrat de Publisac pour que les gens continuent de recevoir leur journal chaque semaine directement chez eux.

Du nouveau

Vous tenez maintenant dans vos mains votre tout nouveau journal Le Nord-Côtier. Plus compact, plus joli, plus moderne et toujours avec autant de nouvelles pertinentes et vérifiées. Sans oublier les offres alléchantes de nos nombreux annonceurs.

Nous profitons également de l'occasion pour renouveler notre image de marque avec un nouveau logo unifié tant pour la version papier que nos plateformes numériques et notre application mobile. Nous vous présenterons également au cours des prochaines semaines de nouveaux concours, de nouvelles chroniques, de nouveaux collaborateurs en plus de ceux que vous connaissez et aimez déjà.

Votre support est primordial

Heureusement notre communauté est tissée serré et nous pouvons

compter sur des lecteurs et annonceurs fidèles. C'est grâce à vous si nous sommes toujours là. De nombreux partenaires annonceurs qui semaine après semaine, année après année, font le choix d'investir dans les médias locaux. **Sachez chers partenaires que vous êtes tous très importants pour nous.**

L'absence de support de nos partenaires viendrait fragiliser notre couverture médiatique. Nous sommes à ce jour, aux Éditions Nordiques, la plus grande salle de presse de l'Est du Québec, avec 15 journalistes temps plein. Nous estimons que couper dans cette ressource serait de briser le droit à l'information de qualité et à la liberté d'expression, c'est pourquoi nous tenons à préserver notre salle de presse.

Et pourquoi nous avons besoin de votre appui? Pour continuer, semaine après semaine, à livrer de l'information à la population. Pour continuer de suivre la compétition de judo de Nicolas, pour analyser le budget de la Ville de Sept-Îles ou de Port-Cartier, pour vous faire connaître les candidats aux élections municipales, pour couvrir un spectacle de danse ou de musique à la Salle de spectacles, pour faire rayonner une entreprise ou une organisation, pour dénoncer des abus.

«La décision d'aller à la Poste était la meilleure solution dans le contexte de la perte du contrat de Publisac pour que les gens continuent de recevoir leur journal chaque semaine directement chez eux.»

Bref, pour continuer de faire partie de la vitalité et de l'équilibre de notre communauté et de vous tenir **informés**.

Notre mission : produire une information régionale rigoureuse, de qualité et vérifiée tout en demeurant un tremplin pour les organisations et les entreprises de la Côte-Nord. Notre désir : continuer de faire partie de votre quotidien, semaine après semaine.

Merci de nous lire!

Claude Poirier s'attend à une riposte des Hells Angels

La guerre de territoire pour le trafic de stupéfiants continue d'être à l'origine d'événements violents sur la Côte-Nord. Le sentiment de sécurité des citoyens diminue, tandis que les balles perdues et les erreurs se multiplient. Pour le chroniqueur judiciaire Claude Poirier, la solution pour un retour au calme passera inmanquablement par les tribunaux.

Emy-Jane Déry

Les enquêtes des autorités tendent à démontrer que les événements de violence sont exécutés par des «indépendants» qui ramassent des contrats. Ça se traduit par des individus peu expérimentés de Montréal, qui viennent dans la région avec des armes à feu. Résultat : des balles perdues, des erreurs sur la personne, des victimes collatérales.

«Il n'y a aucun leader là-dedans. Les gangs de rue, il n'y a rien de pire que ça. Les *porteurs* de valise, c'est dangereux», lance le populaire chroniqueur judiciaire, Claude Poirier.

Selon la Sûreté du Québec, All Boivin et le Pic Turmel du Blood Family Mafia sont liés aux événements de violence qui se déroulent sur le territoire nord-côtier.

Le premier est le deuxième criminel le plus recherché au pays, pour des histoires de trafic de stupéfiants. Le Programme Bolo, une initiative visant à encourager les citoyens à garder l'œil ouvert, offre jusqu'à 100 000 \$ de récompense pour All Boivin.

Le second serait toujours caché en Europe. À 27 ans, Dave Turmel mène une improbable rébellion contre les Hells Angels. Selon le Bureau d'enquête du *Journal de Montréal*, il aurait rallié derrière lui une bande de trafiquants indépendants, ou issus des

gangs de rue refusant de payer des redevances aux motards.

«Je m'attends qu'à un moment donné, il va y avoir une riposte [des Hells Angels]. Ça va peut-être finir dans la violence et ces jeunes-là, il y en a qui vont se ramasser à manger les pissenlits par la racine», a commenté Claude Poirier, au *Nord-Côtier*. «Les Hells Angels n'ont pas besoin des petits

«Ça va peut-être finir dans la violence et ces jeunes-là, il y en a qui vont se ramasser à manger les pissenlits par la racine.»

– Claude Poirier

gangs de rue pour régler ça. C'est puissant les Hells Angels, la journée qu'ils vont décider de régler le cas, ils vont le régler», a-t-il poursuivi.

D'innocentes victimes

En décembre, une maison a été criblée de balles au parc Ferland. L'une d'elles s'était perdue sur une résidence voisine. En janvier, un homme a eu toute frousse dans le canton Arnaud lorsqu'il a vu une balle de fusil traverser un mur de sa maison, tandis qu'il se tenait devant la porte-patio.

La semaine dernière, deux individus, dont un mineur, ont été arrêtés après qu'un homme ait été blessé par arme à feu à Gallix. Mardi soir, la résidence d'un couple d'âinés à Moisie a été fusillée par erreur.



La maison d'un couple d'âinés a été fusillée par erreur, le 23 avril, vers 21 h 30, à Moisie. Photo Sylvain Turcotte

«Il y a de maudites têtes folles qui ont des armes à feu, c'est aussi simple», s'est exclamé le chroniqueur judiciaire. «Ce sont d'innocentes victimes. Ces gens-là n'ont pas à vivre ça. Il va falloir qu'ils [les tribunaux] mettent le paquet, ça vient de finir. Ça passe, je vous le dis, par le Directeur des poursuites criminelles et pénales, les soutanes rouge et noire au niveau du Québec et le ministre de la Justice.»

La situation n'est en rien comparable aux événements de violence survenus à Montréal dans les dernières années, relativement aux guerres de gang de rue, souligne M. Poirier. Cependant, ce sont les tribunaux qui devront agir pour ramener un climat de sécurité, a réitéré le chroniqueur judiciaire et négociateur.

«Je me souviens à l'époque, il y avait des cas d'enlèvement. À un moment donné, le ministre de la Justice de l'époque avait passé un message clair et précis, à l'effet que ce serait tolérance zéro. Pour des affaires d'enlèvement, les gars se ramassaient avec 12 et 15 ans de pénitencier, donc ça a diminué de 80 %», a-t-il illustré.

La présence policière aide, mais les policiers «n'ont pas de boule de cristal», a-t-il dit. «C'est bien beau faire des opérations d'envergure et publi-

ciser ça, mais à un moment donné, ça passe par les tribunaux», a-t-il insisté. «La Couronne doit s'opposer à la remise en liberté quand ils accusent des gars comme ça. La Couronne doit demander des sentences exemplaires.»

Pas de contrôle

Sans leader dans le milieu du crime organisé, c'est le chaos, explique Claude Poirier.

«D'abord, il n'y a plus de leader. Je l'ai toujours dit et je le répète, et je ne suis pas le seul à le dire, je me rappelle avoir parlé avec des gars de la GRC, la journée que Vito Rizzuto, celui qui était le parrain à Montréal, a été amené aux États-Unis pour purger sa peine, c'est là que les troubles ont commencé, parce que Vito Rizzuto, il avait le contrôle. Que ce soit au niveau des gangs de rue, au niveau des motards, du crime organisé québécois ou italien. La journée qu'il n'était plus là, on a vu ce que ça a donné.»

Vito Rizzuto a été arrêté en 2004 et extradé aux États-Unis en 2006. Libéré en 2012 d'une prison du Colorado, il a repris le contrôle des activités avant de mourir subitement des complications d'une pneumonie en 2013.

Des terrains de soccer disparaîtront

Malgré la perte de deux terrains de soccer avec les projets de nouvel aréna et de nouvel hôtel de ville, la Municipalité assure qu'elle a pris les mesures nécessaires pour que les amateurs de ce sport plutôt populaire puissent encore le pratiquer.

Vincent Rioux-Berrouard

«Une mise à niveau du terrain au parc Bruno-Pauletto (derrière Manikoutai) a été effectuée en 2022 et de l'éclairage a été installé. Il est aussi prévu que le terrain de la piste Guillaume Leblanc (derrière le cégep) soit éclairé à compter de cet été. Avec ces travaux, et en comptant le terrain synthétique, on passe donc de deux à trois terrains éclairés pour permettre la pratique en soirée», indique le service des communications de la Ville de Sept-Îles.

Toujours selon la Ville, l'un des terrains n'était plus utilisé depuis plusieurs années et le l'autre ne l'était plus sur une base régulière par les associations et les ligues.

Le Club de soccer Nordsoc de Sept-Îles confirme que cela n'aura pas de conséquence sur ses activités.

«Depuis quelques années, on a été recentré sur le terrain synthétique [près du Cégep] et sur le terrain Guillaume Leblanc. On utilisait que ponctuellement l'un des deux terrains [qui disparaîtront] lors du Mini-Mundial», explique le président du Club, Yan Rivard.

Pour ce qui est de la Ligue de soccer Senior de Sept-Îles, elle confirme qu'elle n'utilisait plus les deux terrains depuis quelques années, en raison du retrait de l'éclairage par la Ville.

M. Rivard peut comprendre la déception de certaines personnes de perdre les deux terrains.

«C'est sur que c'est dommage pour les résidents du secteur, parce qu'il n'y a pas beaucoup de terrains dans le bas de la ville. Les plateaux de jeux sont plus centralisés autour du Cégep et des écoles secondaires», dit-il.

Dans le projet de nouvel hôtel de ville, la Municipalité souhaite tout de même conserver un espace vert. Une place publique sera aménagée. Elle mettra en valeur le bâtiment et permettra, entre autres, aux personnes qui se déplacent à pied ou à vélo de prendre une pause sur leur parcours (ex. bancs, espace ombragé, fontaine à eau).

Une consultation oubliée

(VB) C'est sur un terrain derrière le Centre socio-récréatif que le nouvel hôtel de ville devrait être construit. Pourtant, cela va à l'encontre d'un sondage mené par la Ville de Sept-Îles, il y a quelques années.

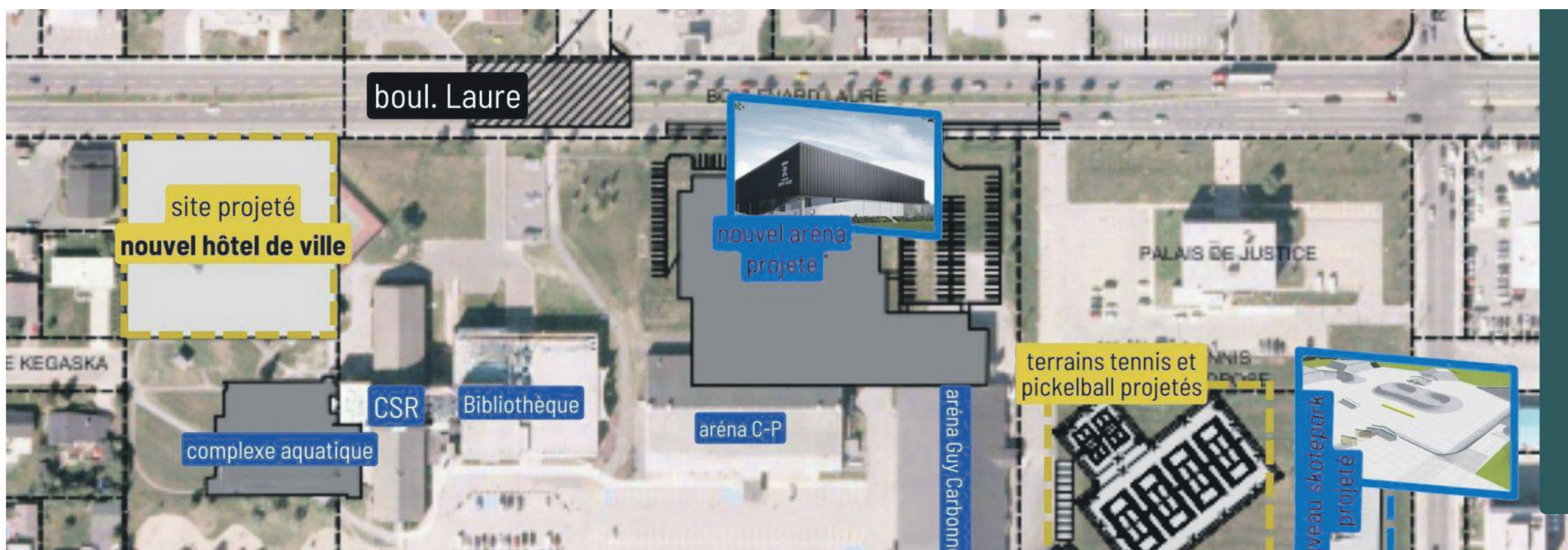
En 2021, la Ville avait lancé une consultation en ligne, demandant aux citoyens le site qu'ils préféreraient pour la construction d'un nouvel hôtel de ville. Le terrain situé derrière le Centre socio-récréatif figurait parmi les quatre choix proposés.

Environ 1300 Septiliens avaient participé au sondage sur les réseaux sociaux. Ce sont près de 50 % d'entre eux qui souhaitent que l'hôtel de ville soit construit à l'intersection du boulevard Laure et de la rue Retty.

Questionné sur le fait que la Ville n'ait pas retenu cette option, le maire, Denis Miousse, se défend et fait valoir que le sondage mené à l'époque n'était «pas scientifique».

Également, le terrain derrière le Centre socio-récréatif appartient déjà à la Ville. Cela représente donc un avantage, selon le maire, parce que la Municipalité aurait dû dépenser des sommes additionnelles pour acquérir le terrain de la rue Retty.

M. Miousse a indiqué que la décision du conseil sur la construction d'un nouvel hôtel de ville était finale et qu'il n'y aurait pas de consultation.



Une perte inacceptable



L'hôtel de ville devrait être déconstruit à l'automne 2025.

La démolition de l'hôtel de ville de Sept-Îles ne fait pas que des heureux. La disparition à venir du bâtiment qui était considéré comme patrimonial par certains est une déception.

Vincent Rioux-Berrouard

C'est notamment le cas pour Mario Dufour. Ce citoyen a tenté durant de nombreuses années de convaincre le conseil de rénover l'édifice, notamment en questionnant les élus lors des séances du conseil. Il a organisé un rassemblement et s'est même présenté à la mairie en 2023 avec comme cheval de bataille la sauvegarde de l'hôtel de ville.

«C'est une déception de voir qu'une partie de l'histoire de la ville va disparaître pour le dépotoir», affirme-t-il en entrevue au *Nord-Côtier*.

Pour lui, les dés étaient pipés d'avance. La Ville devait vendre l'hôtel de ville, sinon le CISSS avait le pouvoir d'expropriation sur le terrain en question.

Il voit la démolition de ce bâtiment bâti par les Septiliens, mais aussi la façon de procéder dans le dossier,

comme une insulte envers la population.

«La façon dont le dossier a été fait, du début jusqu'à la fin, est une insulte. On m'avait dit qu'il y aurait un débat, mais on n'a jamais rien dit aux citoyens avant l'annonce officielle», affirme-t-il.

Patrimoine

Action patrimoine, un organisme œuvrant à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti, s'oppose fermement à la destruction de l'hôtel de ville de Sept-Îles. C'est ce qu'elle indique dans une lettre datée du 23 avril (lendemain de l'annonce) adressée au ministre de la Santé, Christian Dubé, ainsi qu'au maire de Sept-Îles, Denis Miousse, dont *Le Nord-Côtier* a obtenu copie.

Pour eux, il est inacceptable que le gouvernement détruise un bâtiment patrimonial pour y construire un stationnement.

«Action patrimoine est conscient des nombreux défis liés à la conservation et à la restauration de ce bâtiment. Néanmoins, nous pensons que l'in-

tégrer au projet de modernisation prévu sur le site serait une action démontrant la volonté claire de réhabiliter ce patrimoine bâti moderne», écrit l'organisme.

La conservation de l'hôtel de ville de Sept-Îles dans le projet d'agrandissement prévu serait un signal clair sur l'importance du patrimoine moderne, estime-t-on.

Une lumière de plus sur le boulevard Laure ?

(VB) Avec tous les changements qui s'opéreront dans le paysage septilien avec la construction d'un nouvel hôtel de ville et de l'aréna, l'intersection du boulevard Laure et de la rue du Père-Divet devra être reconfigurée.

«L'ajout d'un feu de circulation fait partie des solutions envisagées», indique le Service des communications de la Ville de Sept-Îles.

Il est aussi prévu que l'hôtel de ville soit accessible via le boulevard Laure.

La Ville et le ministère des Transports devront avoir des discussions, afin de planifier le tout et assurer la sécurité du secteur.

«La planification de la circulation, tout comme l'aménagement du stationnement, fera partie du travail de conception des professionnels (architectes). Le tout devra allier sécurité, fluidité et accessibilité», écrit le service des communications de la Municipalité.



UNITÉ RÉGIONALE
LOISIR & SPORT
CÔTE-NORD

PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT
DOLLARD MORIN

Vous connaissez une personne âgée de plus de 14 ans ou une organisation qui fait du **bénévolat** dans le monde du sport et des loisirs ? Il est temps de leur rendre hommage ! Exprimez votre **reconnaissance** en soumettant leur candidature pour le prestigieux Prix Dollard-Morin !

Pour déposer une candidature, balayer le code QR



RETOUR SUR 2023



crédit photo J_Rodier

Madame Myriam Tremblay a eu l'honneur d'être élue lauréate pour son implication dans le monde du sport, notamment en soccer.



Une nouvelle urgence pour 2027

Des travaux préparatoires sont déjà en cours à l'Hôpital de Sept-Îles.

Avec le dossier de l'hôtel de ville maintenant réglé, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord va pouvoir faire avancer son projet d'agrandissement de l'Hôpital de Sept-Îles.

Vincent Rioux-Berrouard

Le 22 avril, les élus de la Ville de Sept-Îles ont approuvé la vente de l'hôtel de ville pour la somme de 18,5 M\$ au CISSS de la Côte-Nord. Il aura fallu près d'un an et demi de négociations officielles entre les parties pour en venir à une conclusion dans ce dossier, pour lequel les discussions avaient commencé à l'époque du maire Porlier.

La PDG du CISSS de la Côte-Nord, Manon Asselin, se réjouit de l'entente.

«C'est une bonne nouvelle pour tout le monde. C'est une bonne nouvelle pour nos usagers, pour la population de Sept-Îles, mais aussi, celle de la Côte-Nord parce que le Centre hospitalier de Sept-Îles dessert toute la population de l'est de la Côte-Nord», a-t-elle affirmé en point de presse.

Le CISSS pourra déposer le dossier d'affaires pour l'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital au conseil

des ministres, dans les prochaines semaines. L'obtention du terrain de l'hôtel de ville était nécessaire pour le projet de l'hôpital.

«Pour déposer un projet de cette envergure, on avait besoin d'environ 250 espaces de stationnement (...) C'était important pour nous d'avoir un [terrain] qui pouvait permettre cela», dit Mme Asselin.

La proximité du terrain de l'hôtel de ville favorisera l'accessibilité à l'urgence, notamment pour les personnes à mobilité réduite. C'est un des éléments qui explique pourquoi le CISSS de la Côte-Nord a arrêté son choix sur cet emplacement. Par ailleurs, l'option du stationnement étagé aurait coûté près du double de l'entente qui a finalement été signé avec la Ville de Sept-Îles. Pour ce qui est des deux terrains vacants situés au coin Père-Divet et Gamache, ils n'offraient pas assez de places de stationnement.

Vers une meilleure note

Le projet d'agrandissement de l'Hôpital est évalué à 159 M\$, selon les dernières données. La PDG espère que la première pelletée de terre aura lieu cet automne et que l'urgence



Manon Asselin, PDG du CISSS de la Côte-Nord.

sera prête à accueillir des usagers en juillet 2027. Des travaux préparatoires sont déjà en cours.

Manon Asselin a insisté sur le fait que ce projet d'agrandissement et de modernisation était plus que nécessaire. Récemment, *La Presse* a accordé la note de D dans son palmarès des urgences à l'Hôpital de Sept-Îles. A étant la meilleure, E la pire.

«Le Centre hospitalier de Sept-Îles ne fait pas bonne figure avec des installations vétustes comme nous avons. Ce projet va nous aider grandement à obtenir une meilleure note que D», affirme M^{me} Asselin.

Les garderies sont pas sur le Power Point



Le maire Denis Miousse et le directeur de développement économique Sept-Îles ont parlé des enjeux au chapitre des perspectives économiques devant des membres de la Chambre de commerce, la semaine passée. Dans un Power Point traitant de la spirale de la dévitalisation, il n'a pas été question du manque de garderie. J'ai perdu le Nord.

Emy-Jane Déry edery@lenord-cotier.com

CHRONIQUE

Le manque de main-d'œuvre et le manque de logements sont les principaux enjeux au développement économique de la région. C'est ce qu'ont expliqué Denis Miousse et Paul Lavoie. C'était dans le cadre d'un dîner sur les perspectives économiques, organisé par la Chambre de commerce Sept-Îles Uashat mak Mani-utenam.

À la période des questions, une femme assise à côté de moi hésite. Elle regarde timidement sa voisine de table, qui l'incite à aller de l'avant et finit par lever sa main : et les garderies? Des projets?

La réponse du maire m'a laissé sans mots. «Ça va faire partie de l'étude qu'on est en train de faire avec Développement économique Sept-Îles, pour savoir qu'est-ce qui manque et où ça manque».

PARDON?

Le projet du leader de Sept-Îles en matière de garderie, c'est de compter combien ça prend de places?

M. le maire... lisez-vous votre Journal? Êtes-vous sur les réseaux sociaux? Écoutez-vous les nouvelles? Vous étiez pourtant à la table du conseil belle lurette avant d'être maire. Donc, pas très loin. N'êtes-vous donc pas au courant de ce fléau?

«Vous savez, à la Ville de Sept-Îles, on est ouvert à l'ouverture de garderies pour aider les travailleurs et travailleuses qui ont besoin de garderies pour prendre soin de leurs bambins», poursuit-il.

JESUS LORD.

Heureusement, une voix s'élève au fond de la salle et réussi à calmer les ardeurs de la post-traumatisée de télétravail avec deux bébés aux couches et de quatre garderies en un an qui bouillonnaient en moi. Celle de Marie Tremblay, de Place aux Jeunes Sept-Rivières. Elle s'occupe aussi de nouveaux arrivants.

«204. Il manque 204 places en garderie dans Sept-Rivières», dit-elle.

Bon bien, *annulez* votre étude M. le maire.

Mesdames, vous qui cherchez désespérément sur les pages Facebook *Place en garderie – Sept-Îles, Garderie Côte-Nord, À Sept-Îles, ça prend sa place...* comptez les cennes de votre petit cochon, prenez votre mal en patience, parce qu'à ce rythme-là, on n'est pas partie pour la gloire, c'est moi qui vous le dit!

Donnons à César ce qui appartient à César. C'est vrai que la Ville de Sept-Îles est «ouverte» à l'ouverture de garderie. Elle a cédé un terrain pour le déploiement d'un projet d'agrandissement de CPE. C'est super. Mais la Ville doit faire plus. La preuve, ça n'a pas fonctionné. Sous le bon toit a annulé son projet. À mon sens, la Ville doit être leader de changement.

Les garderies, ça fait partie de la base de l'économie. Des femmes et des hommes, mais majoritairement des femmes, ne vont pas travailler parce qu'elles n'ont pas de garderies.

Messieurs, je pense qu'on est devant un problème de femmes. Je pense que ça manque de femmes, comme celles qui se sont levées au dîner de la Chambre, autour de la table décisionnelle pour vous le rappeler, alors je me permets de le refaire publiquement. Je dis refaire, parce que, après ce dîner, je me suis dirigée d'un pas ferme vers nos deux interlocuteurs qui se sont rendus disponibles pour me parler. Je l'apprécie d'ailleurs. Ils sont toujours là pour répondre. Denis Miousse et Paul Lavoie ne sont pas du genre à se défilier. Ça, au moins, c'est encourageant.

Mais dans notre échange, j'apprends que les garderies, «ce n'est pas dans le mandat de développement économique», me dit M. Lavoie.

Je me tourne vers Denis Miousse. POURQUOI?

«Parce qu'à l'époque où on a défini le mandat, les garderies, ce n'était pas un problème.»

Vous avez parlé fièrement d'un comité pour le logement durant votre présentation. Pourquoi pas un comité pour les garderies monsieur le maire? Et pourquoi les garderies ne sont pas sur votre Power Point des enjeux économiques de la spirale de la dévitalisation, M. Lavoie?

Parce que de notre côté, au *Journal*, on croule sous les histoires de familles qui quittent la région faute de garderie. On a fait trois pages sur des MÉDECINS qui vont s'en aller, parce qu'ils n'en ont pas. C'est-tu assez

important pour figurer sur un Power Point ça?

J'ai adoré une phrase de Paul Lavoie dans sa présentation, quelque chose qui ressemblait à : comment on peut se mettre ensemble pour faire avancer les choses, plutôt que de regarder chacun de notre bord les pertes.

Au Témiscouata, le milieu s'est relevé les manches. Le premier projet de service de garde en milieu communautaire au Québec a vu le jour en 2022, à Saint-Michel-de-Squatec. Un gros 1000 habitants environ, dans ce coin-là. Ça leur a pris, attention : trois mois.

La Municipalité a donné un local de son sous-sol à deux éducatrices. Le Club des 50 ans et plus qui était dans le local n'a pas fait des siennes, s'en est trouvé un autre et a même fait don de ses électroménagers.

Un milieu qui se mobilise. Et voilà, 12 places en plein cœur de la communauté. Comme ça. Même le ministère de la Famille n'en revenait pas. Depuis, les projets de garderie en milieu communautaires font des petits un peu partout en province. Il y en a sur la Côte-Nord. Quatre à Baie-Comeau et un à Aguanish. Marie Tremblay a pris le lead et il y a un projet qui s'en vient à Port-Cartier.

Sept-Îles, qu'est-ce que tu attends? Mobilise-toi!



Personnel de soutien scolaire

La violence ne cesse d'augmenter dans les écoles de la Côte-Nord

Photo iStock

La violence dans les écoles de la Côte-Nord ne cesse d'augmenter. Au Centre de services scolaire (CSS) du Fer, quatre personnes sur cinq subissent de la violence physique et neuf sur dix sont touchées par d'autres types de violence.



Marie-Eve Poulin
mepoulin@lenord-cotier.com

Selon une étude réalisée par la firme Ad hoc recherche en collaboration avec la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), les élèves sont la source principale des incidents de violence. On parle de lancer des objets (85 %), recevoir des coups (84 %), cris à son égard (84 %), blasphèmes ou sacres (60 %), propos injurieux (49 %), subir des crachats, des égratignures et des éraflures (39 %).

«Dans ce contexte, il est inacceptable qu'en plus de ne pas être considérés et traités à leur juste valeur, les membres du personnel de soutien scolaire doivent subir de la violence physique et verbale qui les affecte durement», dit Monica Chiasson, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer (SERF-CSQ). «Il faut que ça cesse, il faut protéger le personnel de l'éducation».

Le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost, aura l'occasion de présenter des solutions au ministre de l'Éducation, le 24 mai prochain, lors de la Journée d'échange sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Il espère que les gens du milieu ne seront pas seulement interpellés, mais écoutés.

«Je ne comprends pas pourquoi M. Drainville n'a pas déjà agi pour

que les violences cessent», dit M. Pronovost. «[La violence] Ça prend une ampleur démesurée», ajoute-t-il.

Le président de la FPSS-CSQ croit qu'une des solutions pour contrer la violence est de prioriser un travail en amont.

«Il faut aller plus loin que l'école», dit-il. «Collaborer avec nos ressources, travailler ensemble. Avec le milieu communautaire, la police

jeunesse, les différents intervenants pour travailler avec les familles et commencer l'éducation à partir de là et l'amener à l'école.»

M. Pronovost croit qu'il faut accorder plus de temps au personnel pour être en mesure de mettre en place des stratégies d'intervention et de prendre le temps de connaître les jeunes, puis d'effectuer les interventions nécessaires.

«On appelle trop souvent nos gens [personnel de soutien] des pompiers de service», déplore-t-il. «Ils n'ont pas étudié pour être des pompiers de service. Ils ont étudié pour être capables de travailler en amont, pendant et en suivi dans les dossiers. Pour donner un apport complet.»

«Il faut arrêter de parler, il faut agir maintenant», conclut Éric Pronovost.

«Il faut que ça cesse, il faut protéger le personnel de l'éducation».

– Monica Chiasson,
présidente du SERF-CSQ

Plus de 504 démissions en cinq ans

(MEP) On compte plus de 504 démissions du personnel de soutien dans les centres de services scolaire de la Côte-Nord. La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) appelle à une action urgente du ministre de l'Éducation, pour résoudre cette crise.

Le président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), Éric Pronovost est très préoccupé par la situation.

«Nous assistons à une crise importante en éducation», dit-il. «Ces démissions massives ont un impact sur la charge de travail des personnes qui restent en poste et sur la qualité des services que nous offrons.»

Les raisons de ces départs massifs sont variées.

«Le manque de reconnaissance, les conditions de travail précaires, le manque de ressources et la surcharge de travail sont autant de facteurs qui poussent le personnel de soutien scolaire à prendre la décision difficile de quitter leur emploi dans le domaine de l'éducation», souligne Monica Chiasson, présidente du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer (SERF-CSQ).

M. Pronovost mentionne que la violence y est pour quelque chose dans les démissions, mais aussi la précarité d'emploi.

«Sur un peu plus de 40 000 membres, j'ai 75 % qui vivent de la précarité. Ils ont moins de 25 h semaine et doivent avoir plusieurs emplois pour arriver», dit-il.

Éric Pronovost mentionne que, malgré les gains obtenus dans les nouvelles conventions collectives, il reste plusieurs éléments sur lesquels le ministre de l'Éducation doit agir.

«Le personnel de soutien scolaire reste profondément préoccupé par

le manque de services aux élèves au quotidien», insiste-t-il. «On ne peut pas vivre dans le sable comme le gouvernement le fait. Je pense qu'il faut qu'il cesse l'ignorance volontaire».

Le président de la FPSS-CSQ mentionne qu'il y a une question de budget. Des sommes ont été investies en éducation par le passé. Toutefois, selon M. Pronovost, ces montants, un coup divisés dans les écoles, ne représentent que quelques dollars qui au mieux permettent l'installation d'une affiche apposée au mur qui annonce un service d'aide aux élèves.

«Tant et aussi longtemps que l'éducation sera menée par un portefeuille et non par le besoin humain, on va toujours aller dans le mur», dit-il. «Ce sont des humains qui travaillent avec des humains.»

Un exemple de solution concrète; revoir la formation initiale.

«Il y a de plus en plus de maladie mentale, de plus en plus d'élèves en état de crise. Il faut de la formation en continu pour nous permettre de mieux travailler avec les enfants, les parents, les milieux communautaires, le milieu de la santé», dit Éric Pronovost.

Il croit qu'il faut aussi se questionner sur le modèle d'éducation.

«On est à la croisée des chemins».



Éric Pronovost, président de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ). Photo Marie-Eve Poulin

DOSSIER DE L'HÔTEL DE VILLE

Entente entre la Ville de Sept-Îles et le CISSS de la Côte-Nord

Faits saillants

RÉSUMÉ DE L'ENTENTE

La Ville de Sept-Îles et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord ont conclu un accord concernant la vente du terrain de l'hôtel de ville pour un montant global de 18,5 millions \$.

Le CISSS de la Côte-Nord fera l'acquisition du terrain et versera à la Ville une compensation financière pour la construction d'un nouvel édifice municipal.

CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE

EMPLACEMENT : Le nouvel hôtel de ville sera construit derrière le Centre socio-récréatif.

- Site central et accessible, à proximité des autres services municipaux
- Intégration au cadre urbain et mise en valeur du secteur
- Ville propriétaire du terrain

TERRAINS DE TENNIS : Les terrains de tennis du Centre socio-récréatif seront **relocalisés avant la construction** du nouvel immeuble afin d'assurer le maintien des activités.

Les nouveaux terrains (tennis et *pickelball*) seront construits **derrière l'aréna Guy Carboneau**, à côté du site prévu pour l'aménagement du nouveau skatepark.

IMPACT FINANCIER DU PROJET

Avec cette entente, l'impact financier de la construction d'un nouvel hôtel de ville sera à peu près le même que pour la rénovation du bâtiment actuel.

Construction - hôtel de ville (incluant plans et devis)	30 M\$	
Déconstruction hdv actuel	1 M\$	
Terrains de tennis	2 M\$	
Total - coût du projet	33 M\$	
Entente avec le CISSS	(18,5 M\$)	
Coût net pour la ville	14,5 M\$	←-----→ Coût estimé pour la rénovation du bâtiment actuel : 14,1 M\$

Aide financière gouv. du Québec - PRACIM (4 M\$) - à confirmer

PROCHAINES ÉTAPES | ÉCHÉANCIER

2024-2025 _ Réalisation des mandats professionnels : Programme fonctionnel et technique (PFT) & Plans et devis pour la construction du nouvel hôtel de ville

Été 2025 _ Construction des nouveaux terrains de tennis

Automne 2025 _ Déconstruction de l'hôtel de ville actuel

Printemps 2026 - été 2027 _ Construction du nouvel hôtel de ville

PARC DES AÎNÉS

Le parc des Aînés conservera sa vocation.

- Le terrain sera loué au CISSS pour la durée du chantier d'agrandissement.
- Le CISSS sera responsable de la remise en état du parc à la fin des travaux.



Pour plus d'information sur cet important projet, visitez la page d'accueil du site :

septiles.ca

De plus en plus de garderies en milieu de travail sur la Côte-Nord

Les garderies en milieu communautaire gagnent en popularité dans quelques régions du Québec. La Côte-Nord en compte déjà quatre, une autre ouvrira sous peu et des entreprises souhaitent emboîter le pas. Avec cette formule, tout le monde est gagnant.



Marie-Eve Poulin
mepoulin@lenord-cotier.com

Le bureau coordonnateur (BC) Sous le bon toit, à Sept-Îles, a annoncé récemment sur ses réseaux sociaux être à la recherche de candidats qui souhaiteraient opérer un service de garde en milieu de travail. Des entreprises de la région auraient fait appel au bureau coordonnateur pour manifester leur intérêt envers ce nouveau modèle de garderie familiale en milieu communautaire.

«Plusieurs nouveaux projets sont en développement», écrit l'organisation, dans une publication.



CPE Sous le bon toit. Photo archives

Toutefois, ces projets ne peuvent être mis en branle sans l'embauche de responsables en service de garde. Les exigences sont les mêmes que pour les responsables en milieu familial, soit un minimum de 45 h de cours, une formation RCR, la vérification d'absence d'empêchement et un intérêt pour les enfants. Il faut une petite fibre entrepreneuriale, puisque qu'elles ou ils seront considérés travailleurs autonomes.

Nombreux avantages

Le BC Sous le bon toit mentionne une gamme d'avantages.

«De grands locaux avec différents services offerts tels que : l'entretien ménager, service de déneigement, matériel fourni, etc.»

Lucie Vaillancourt, directrice du CPE Magimuse à Baie-Comeau, qui chapeaute déjà deux services de garde en milieu communautaire, soit deux à la Polyvalente des Baies et un au Cégep de Baie-Comeau, n'a que du



Garderie familiale en milieu communautaire à Aguanish. Photo Facebook Andréanne Chevarie

positif à dire de ces projets.

Ils répondent aux besoins de tous. Par exemple, une personne qui ne désire pas opérer de garderie à son domicile, quelqu'un qui n'est pas en mesure d'ouvrir une garderie dans sa résidence peut y voir une opportunité d'exercer le métier.

Les enfants connaissent une stabilité avec leur éducatrice et leur parent est à proximité.

Le travailleur n'a pas besoin de se presser pour arriver à l'heure en effectuant un détour pour se rendre à la garderie, une maman peut continuer son allaitement, un parent peut aller donner une médication et voir son enfant dans la journée. La garderie en milieu de travail s'adapte généralement aux besoins des parents, tels que les heures d'ouverture et les congés. «C'est facilitant», dit Mme Vaillancourt.

Un milieu de travail qui a ce genre de service est très attractif. Cela peut faciliter l'embauche et la rétention de personnel.

Projet rapide

Lucie Vaillancourt mentionne que contrairement à un CPE qui veut obtenir des places supplémentaires, l'ouverture de places est beaucoup plus rapide. Au lieu de prendre parfois des années, on parle d'environ trois mois pour ouvrir une garderie en milieu communautaire.

Les gens intéressés, ou qui souhaitent obtenir plus d'informations peuvent contacter le CPE Sous le bon toit, ou s'inscrire sur le site monmilieufamilial.ca.

La direction du CPE Sous le bon toit n'a pas souhaité accorder une entrevue, pour le moment.

Le Nord-Côtier 719, boul. Laure, Sept-Îles, Québec, G4R 1Y2 Téléphone: 418 960-2090 | www.lenordcotier.com | info@lenordcotier.com

FONDATEUR
Gino Lévesque

ÉDITRICE
Karine Therrien

RÉDACTRICE EN CHEF
Émy-Jane Déry

JOURNALISTES
Sylvain Turcotte
Vincent Rioux-Berrouard
Marie-Eve Poulin
Sylvie Ambroise

COORDONNATRICE
À LA MAQUETTE
Anny Hamilton

ADJOINTE
ADMINISTRATIVE
Bianka Chassé
CONSEILLÈRES
VENTES ET MARKETING
Sylvie Gagné
Marie-Pierre Renaud
Manon Buccinna

INFOGRAPHIE
France St-Laurent
COORDONNATRICE WEB
ET DÉVELOPPEMENT
NUMÉRIQUE
Bianka Chassé

RESPONSABLE DE
LA DISTRIBUTION
Simon Brisson
Bianka Chassé

IMPRESSION / TIRAGE
Québecor Média
20 810 exemplaires

ÉDITIONS NORDIQUES

ÉDITIONS NORDIQUES
965, rue de Parfondeval, Baie-Comeau, G5C 2W8
Téléphone : 418 589-9990

PRÉSIDENT
Simon Brisson

VICE-PRÉSIDENTE FINANCES
ET ADMINISTRATION
Caroline Gagnon

ADJOINTES
ADMINISTRATIVES
Claudie Julien
Valérie Normand

DISTRIBUTION
CANADA POSTES
POST CANADA

Journal hebdomadaire indépendant membre de hebdos QUÉBEC

ISSN 2817-6049 (Imprimé)

ISSN 2817-6057 (En ligne)

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRES PUBLIQUES

Le CPE Nid d'hirondelle s'agrandit

Le projet d'agrandissement du Centre de la petite enfance (CPE) Nid d'hirondelle de Sept-Îles ira de l'avant dès ce printemps. Cela créera 21 places supplémentaires.

Marie-Eve Poulin

En 2022, la Ville de Sept-Îles avait cédé trois terrains pour les projets d'agrandissement du CPE.

«Il nous reste à signer le contrat avec l'entrepreneur et on devrait débiter les travaux sous peu», dit Line Chiasson, directrice du CPE Nid d'hirondelle. Si tout va bien, les groupes devraient ouvrir à l'automne.

«Je suis contente que ça finisse par aboutir!», s'exclame la directrice. «Ça fait quand même deux ans qu'on travaille là-dessus.»

Elle mentionne que les autorisations du ministère de la Famille étaient longues et ardues. «Par exemple, on a ouvert les soumissions en janvier et on vient tout juste d'avoir le OK», dit-elle.

Le projet permettra la création de 21 places, soit cinq poupons et 16 enfants de 18 mois et plus. L'agrandissement se situera du côté du sta-



CPE Nid d'hirondelle.

tionnement, qui lui, sera déplacé vers la partie boisée.

En cette période de pénurie de main-d'œuvre, où d'autres CPE de la région ont dû annuler des projets et retourner leurs places au gouvernement faute de main-d'œuvre, Line Chiasson garde bon espoir d'être en mesure

de combler les postes nécessaires au projet d'agrandissement.

«Présentement j'ai deux stagiaires du cégep qui ont décidé de rester avec nous», dit la directrice. «Je ne peux pas recruter plus que ça, tant que je n'ai pas les postes à offrir.»

« Ça fait quand même deux ans qu'on travaille là-dessus. »

— Line Chiasson

Célébrons Ce qu'on est.

30^e des jeux régionaux de la Côte-Nord

Secteur Ouest

Date : 4 mai 2024 Lieu : Forestville Complexe Guy-Ouellet 10, 10 ^e Rue, Forestville ACCUEIL : 8 h	Date : 6 mai 2024 Lieu : pavillon St-Sacrement 2269, rue Alice, Baie-Comeau ACCUEIL : 8 h	Date : 10 mai 2024 Lieu : Club Bouliste Baie-Comeau Centre Henry-Leonard 70, av. Michel-Hémon, Baie-Comeau ACCUEIL : 12 h 30
Date : 5 mai 2024 Lieu : Forestville Complexe Guy-Ouellet 10, 10 ^e Rue, Forestville ACCUEIL : 8 h	Date : 7 mai 2024 Lieu : pavillon St-Sacrement 2269, rue Alice, Baie-Comeau ACCUEIL : 8 h	Date : 11 mai 2024 Lieu : pavillon St-Sacrement 2269, rue Alice, Baie-Comeau ACCUEIL : 8 h

Secteur Est

Lieu : Port-Cartier
Horaire à venir fin mai

Gala 50^e

Date : 1^{er} juin 2024
Lieu : pavillon Mance
41, av. Mance, Baie-Comeau
ACCUEIL : 17 h 30
* Sur invitation seulement souper & soirée dansante

Pour plus d'informations : 625, boul. Laflèche B208, Baie-Comeau • 418 589-7870



Connais-tu bien ta maman?

Elle prend soin de toi tous les jours
T'enveloppe de ses bras et de son amour
Te console et t'offre ses encouragements
Mais ta maman, la connais-tu parfaitement?

Remplis ce petit questionnaire et tu pourrais gagner un panier-cadeau de 500 \$ de la pharmacie Jean Coutu à Sept-Îles pour gâter ta maman chérie!

JC Jean Coutu

Audrey B. Lachapelle et Jessy Brisson, propriétaires

COUPON-RÉPONSE

Connais-tu bien ta maman?

1. Quel âge a ta maman? _____
2. Quel travail occupe-t-elle? _____
3. Nomme une de ses idoles : _____
4. Quel est son repas favori? _____
5. Quelle est sa couleur préférée? _____

TON NOM : _____

LE NOM DE TA MAMAN : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

COMMENT PARTICIPER : Fais parvenir le coupon-réponse dûment rempli au bureau du Journal 719, boul Laure, Sept-Îles, QC G4R 1Y2 avant le 13 mai 2024, et cours la chance de remporter un panier-cadeau de 500 \$ de la pharmacie Jean Coutu à Sept-Îles.

Tu peux aussi t'inscrire en ligne au nord-cotier.com. Le tirage aura lieu le 14 mai à 14 h. Les employés du journal et leur famille ne peuvent participer à ce concours.

Le Nord-Côtier
L'hebdo quotidien



Une requête Jordan au procès d'ArcelorMittal

Dans le procès d'ArcelorMittal pour négligence criminelle, la semaine du 22 avril a été occupée par des débats sur une requête Jordan.

Vincent Rioux-Berrouard

Cette demande a été déposée par les deux avocats représentant ArcelorMittal, Me Michel Massicotte et Me Diana Sitoianu.

Une requête Jordan vise un arrêt des procédures pour des délais déraisonnables.

Dans la requête déposée par la défense, on affirme que le plafond de 18 mois pour les procédures judiciaires a été franchi.

Autant la défense que les avocats de la Couronne, Me Claude Girard et Me Marc Bérubé, ont livré leurs plaidoiries pour cette requête la

semaine dernière, au palais de justice de Sept-Îles. Le ministère public s'oppose.

Commencé à la fin du mois de janvier, le procès s'allonge. Il devait durer environ huit semaines et se terminer à la fin du mois de mars. Une requête de la Couronne en début de procès, pour interdire la diffusion du nom des témoins, a pris plusieurs semaines.

La juge Vicky Lapierre prendra quelques semaines avant de rendre sa décision. Le procès reprendra le 27 mai.

La minière est accusée de négligence criminelle en raison d'un incident survenu le 7 juin 2019 au complexe du Mont-Wright, à Fermont. Un travailleur, Jason Lemieux, avait subi des blessures importantes.

Homme blessé sur Comeau

Il se serait tiré dessus

(MEP) L'enquête concernant l'homme dans la trentaine blessé derrière un immeuble à logements de la rue Comeau révèle qu'il s'agirait probablement d'une blessure accidentelle due à une mauvaise manipulation.

Durant une partie de la journée, le 22 avril, des enquêteurs de la division des crimes majeurs et un technicien en identité judiciaire ont analysé la scène derrière un immeuble à logements de la rue Comeau, à Sept-Îles.

«À la lueur de ce qu'on comprend de l'événement, ce n'est pas criminel. Ce serait l'homme qui aurait fait une mauvaise manipulation et se serait tiré dessus», a indiqué le sergent Hugues Beaulieu, de la Sûreté du Québec.

Rappelons que peu après minuit lundi, les policiers avaient été appelés concernant un homme avec des blessures importantes. L'individu dans la trentaine avait été transporté au centre hospitalier, où l'on ne craignait pas pour sa vie.

EN BREF

Pont Jourdain

(VB) Les travaux de réfection sur le pont Jourdain, sur la route 138 à Sept-Îles, ont repris le 29 avril. Ils doivent durer jusqu'au 17 octobre. Le pont Jourdain traverse la rivière des Rapides. Il est situé à proximité du parc Aylmer-Whittom. Les automobilistes devront donc être prudents dans le secteur, parce que la circulation se fera en alternance. Les travaux commencés en 2023 prévoient des accotements plus larges pour les cyclistes. La réfection du pont coûtera 8,9 M\$.

De résidus à fondation de nos routes

L'entreprise septilienne Pavage Béton TC veut donner une seconde vie à aux milliers de tonnes de résidus de béton qu'elle accumule dans sa cour du parc industriel.

Emy-Jane Déry

Depuis 1998, l'entreprise de bétonnage et d'asphaltage de Sept-Îles doit gérer ses résidus. Annuellement, elle compose avec environ 5 000 tonnes de vieux béton et 15 000 tonnes de vieux pavage. Sur son terrain du quartier industriel, elle les concasse, les empile, mais surtout, les accumule.

Au fil des décennies, les choses se sont quand même améliorées. À ce jour, Pavage Béton réutilise 20 % de ses résidus d'asphaltage pour ses travaux.

Elle travaille sur un autre projet, celui de redonner une seconde vie à ses résidus de béton concassé. L'objectif est de les récupérer pour en faire les fondations de chaussées, la couche

de fond des routes. Le béton recyclé serait utilisé au même titre que la pierre concassée, le fameux 0 3/4.

L'École de technologie supérieure (E.T.S), une université du Québec spécialisée en ingénierie, mène présentement un projet de recherche à partir des résidus de l'entreprise.

«On veut savoir de quelle façon le matériau va se comporter dans différentes situations, par exemple, le gel et le dégel», a expliqué Anthony Lebel, chargé de projet chez Pavage Béton TC.

Comprendre le résidu

Les défis sont nombreux dans le monde des matériaux recyclés. Par exemple, le béton utilisé pour différents travaux n'a pas toujours la même résistance. Selon sa résistance, il ne se comportera pas nécessairement de la même manière. C'est une des choses qui est présentement à l'étude. Il faut trouver une recette, un mélange qui



L'entreprise Pavage Béton TC doit gérer ses résidus de béton qu'elle accumule sur son terrain dans le parc industriel. Photo Emy-Jane Déry

sera performant.

En plus de faire partie d'une économie circulaire, les résidus de béton seraient beaucoup plus économiques. De manière conservatrice, on parle d'une réduction potentielle d'environ 20 % de la facture.

L'E.T.S poursuivra ses recherches jusqu'en 2025. Le projet de Pavage Béton TC est aussi supporté par Environnement Côte-Nord. Il fait partie des dix initiatives en économie circulaire retenues par l'organisme, parmi une soixantaine, pour de l'accompagnement et du financement.

Lac Bloom

Champion veut un meilleur transport ferroviaire

(EJD) Avec une convention collective de cinq ans en poche et l'intention d'accroître la capacité de production du Lac Bloom au-delà de 15 millions de tonnes par année, Champion Iron demande à l'opérateur du chemin de fer de s'améliorer pour suivre son rythme de production.

«Nous maintenons nos attentes à l'égard de l'opérateur du chemin de fer pour que les services de transport ferroviaire soient améliorés et suivent notre rythme de production», a déclaré David Cataford, chef de la direction de Champion, en marge du dévoilement de sa production pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2024. «Pour nous permettre de continuer d'exercer notre leadership dans la chaîne d'approvisionnement de l'acier vert», a-t-il poursuivi.

À 3 millions de tonnes, la minière a vu

ses ventes de concentré de minerai de fer diminuer au dernier trimestre. Au 31 mars dernier, les stocks accumulés au Lac Bloom se chiffraient à 2,7 millions de tonnes.

«La Société maintient ses attentes à l'égard de l'opérateur du chemin de fer pour que les services de transport ferroviaire prévus au contrat permettent de transporter la production et les stocks de concentré de minerai de fer accumulés au Lac Bloom au cours des périodes à venir», réitère-t-on dans le rapport trimestriel.

Champion souhaite solidifier ses opérations. Il rapporte une production de 3,3 millions de tonnes de concentré à haute teneur, en baisse de 19 % comparativement au trimestre précédent, mais en hausse de 6 % par rapport à la même période l'an dernier.

«D'un point de vue opérationnel, nous avons maintenu notre stratégie de pousser la production du Lac Bloom au-delà de sa capacité nominale au trimestre précédent. Cela a engendré une volatilité de la production à court terme, mais nous a permis d'identifier et de confirmer où se trouvent les blocages opérationnels dans nos installations», a indiqué M. Cataford. «Notre équipe technique analyse maintenant les investissements requis pour augmenter structurellement la production du Lac Bloom au-delà de 15 Mtpa au fil du temps.»

Cinq ans d'entente

Début mars, une nouvelle convention collective de cinq ans a été signée. Les quelque 700 syndiqués de Minerai de fer Québec avaient auparavant rejeté une offre, avec en poche un mandat de grève. L'entreprise avait

alors prévenu être «en bonne posture pour atténuer les impacts d'une grève sur ses opérations et sa situation financière».

«La nouvelle convention collective signée au cours du trimestre est mutuellement bénéfique pour toutes nos parties prenantes. Sa durée de 5 ans procure une stabilité à long terme pour nos employés, notre organisation et la communauté», a affirmé à ce propos David Cataford, dans le rapport trimestriel.

Par ailleurs, la Société a nommé M. Ronnie Beevor à son conseil d'administration en mars. Il cumule des décennies d'expérience à titre d'administrateur et de président du conseil de diverses sociétés minières ayant connu succès.



Je t'aime, Maman!

♥ ♥ ♥
FÊTE DES MÈRES
12 mai 2024



Cadeau de fête des Mères : choisissez selon sa personnalité!

Votre maman est-elle plutôt écolo, artiste, sportive ou voyageuse? Préfère-t-elle les gadgets de cuisine aux produits de beauté? En fonction de sa personnalité et de ses loisirs de prédilection, il faut savoir viser juste au moment de souligner la fête des Mères! Voici donc les meilleures idées-cadeaux selon le type de maman à gâter.

L'ÉCOLO

Si votre mère se soucie de son empreinte carbone et qu'elle souhaite réduire son impact sur la planète, il est très facile de lui faire plaisir. Privilégiez les produits locaux (qui nécessitent moins de transport) et sans déchets : une bougie en cire de soya, des savons artisanaux ou une plante d'intérieur, pourquoi pas? Vous pouvez également choisir de ne pas emballer le cadeau, ou bien de le faire en utilisant un emballage réutilisable.

LA GOURMANDE

Les plaisirs de la table n'ont plus de secret pour votre mère? Choisissez quelque chose qui complémentera ses péchés mignons. Si elle est adepte de l'apéro, un coffret-cadeau de planche à charcuterie lui plaira à coup sûr, tout comme un ensemble pour les huîtres, un couteau de spécialité, ou encore un assortiment d'huiles de qualité.

LA SPORTIVE

Une maman qui s'entraîne ne dira jamais non à du nouvel équipement! Une montre intelligente, un tapis de yoga, une paire de chaussures de course dernier cri... les choix abondent! Si vous ne connaissez pas sa peinture, une carte-cadeau de son magasin de sport favori lui donnera la liberté de choisir.

LA GLOBE-TROTTEUSE

Les billets pour sa prochaine escapade outremer sont déjà achetés? Offrez-lui un nouveau sac de voyage pliable. Plusieurs modèles sont dotés d'une ganse pouvant s'attacher à la poignée d'une valise, ce qui permet de garder ses effets personnels à portée de main. Suggestion techno : un chargeur sans fil est non seulement pratique pour les urgences, mais aussi pour s'assurer de ne manquer aucune photo!

L'ARTISTE

Plusieurs mamans ont un petit (ou grand!) côté créatif. En offrant un coffret de pastels, par exemple, vous pourrez nourrir l'esprit artistique de votre mère, qu'elle soit débutante ou plus expérimentée. Vous souhaitez la surprendre davantage? Un cours d'initiation à la poterie est un choix tout indiqué : découverte et plaisir garantis!

Il peut paraître ardu de choisir le bon cadeau pour la fête des Mères, mais rappelez-vous ceci : c'est vous qui la connaissez le mieux. Les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez à elle sont généralement d'excellents indices. Enfin, lors de cette journée, n'oubliez surtout pas de lui dire que vous l'aimez!



Innu takuaikan uashat
mak Mani-utenam



♥♥♥ JOYEUSE FÊTE DES MÈRES ♥♥♥

MINUPANIEK^U UME UKAUMAU-
TSHISHIK^U

12 MAI



Votre maman n'est-elle pas la personne la plus

IMPORTANTE DE VOTRE VIE?

UNE FOULE D'IDÉES-CADEAUX VOUS ATTENDENT POUR MAMAN.

SERVICE DE LIVRAISON
**690, BOUL. LAURE,
SEPT-ÎLES
418 962-3373**





Je t'aime, Maman!

♥ ♥ ♥
FÊTE DES MÈRES
12 mai 2024



Fêtez votre maman... et les autres mères!

La journée de la fête des Mères est bien entendu une occasion de célébrer notre maman en lui offrant un moment de qualité, en compagnie des gens qu'elle aime. Il est toutefois bon de se rappeler que plusieurs autres mères nous entourent et qu'elles aussi méritent qu'on souligne leur dévouement et leur importance dans nos vies.

SORTEZ VOTRE CELLULAIRE

Pourquoi ne pas prendre quelques minutes avant de rejoindre la famille au restaurant pour faire le tour de vos contacts dans votre téléphone et envoyer un petit message personnalisé aux extraordinaires mamans de votre réseau? Un simple texto peut ensoleiller la journée de votre collègue nouvellement mère ou de votre amie qui a déménagé à l'étranger.

PENSEZ AUX GRANDS-MÈRES

La mère de votre mère ou celle de votre père est, elle aussi... une maman! Si elle a tendance à s'effacer pour laisser la place aux mères ayant des

enfants plus jeunes, vous pouvez très bien lui rappeler que vous pensez aussi à elle. Offrez-lui des fleurs, une photo récente de vous à aimer sur le réfrigérateur, une carte de souhaits, ou même un poème faisant l'éloge de sa légendaire tarte aux pommes!

Cette année, prenez le temps de rappeler aux mères de votre entourage qu'elles ont non seulement une influence positive sur la vie de leurs enfants, mais également sur la vôtre!



restaurant
L'oriental
du Nord

Bonne fête
des **Mères**

carte cadeau
sur place

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 11 h à 21 h
1006, boul. Laure | 418 968-6080 | Commande en ligne orientaldunord.ca

concours
2 au 11 mai

MAGASINEZ
ET GAGNEZ!
1 000\$
EN PRIX

10 cartes-cadeaux
de 100\$

**Bonne fête
maman
neka!**

information galeriesmontagnaises.com

Les Galeries
MONTAGNAISES



Je t'aime, **Maman!**



FÊTE DES MÈRES
12 mai 2024



à toi de moi

Nous avons plusieurs nouveaux produits en boutique; venez nous VOIR en magasin!

Nous avons une belle ligne de parfum de la gamme Glass House en boutique. Un produit magnifique à offrir.

Vous cherchez un cadeau pour la fête des Mères; voici le nouvel arrivage de bijoux Lover's Tempo.



Pentecôte aura à nouveau un dépanneur

Trois mois après la perte du dépanneur le Riverin, Rivière-Pentecôte aura de nouveaux accès à ce service de proximité avec l'ouverture du dépanneur KGS.

Vincent Rioux-Berrouard

C'est Karim El Mongi et Geneviève Heppell, un couple, qui a décidé de se lancer dans l'aventure. Ils ont racheté le bâtiment qui abritait anciennement la Coopérative, sur la rue des Pionniers.

Les deux possèdent une résidence secondaire dans le secteur Rivière-Pentecôte et il trouvait très triste de voir le dépanneur fermer.

«On était présent à la rencontre pour annoncer la fermeture en janvier. On se souvient d'avoir vu les visages tristes des gens et la perte de ce service pour la population qui était vieillissante, ça nous a vraiment touchés

au cœur. Au retour, dans la voiture, on s'est dit : est-ce qu'on l'essaye?», commentent les deux propriétaires.

Même si le dernier dépanneur a dû fermer, les deux nouveaux propriétaires se disent confiants pour l'avenir de leur commerce. Pour eux, il était important que Rivière-Pentecôte ait des services de proximité.

«On voit qu'il y a une grosse demande. Il y a plein de gens qui nous interpellent pour nous dire merci de réouvrir le dépanneur. C'est vraiment un besoin d'avoir un dépanneur dans le village», affirme M. El Mongi.

Bien qu'ils aient de l'expérience en gestion, le monde des dépanneurs est nouveau pour Karim El Mongi et Geneviève Heppell. Ils soulignent l'aide et l'accompagnement qu'ils reçoivent de celle qui était gérante de la Coopérative de solidarité de Rivière-Pentecôte, Marie-Ève Ricard.



Karim El Mongi et Geneviève Heppell entourés de leurs employés. Photo courtoisie

D'ailleurs, la majorité des anciens employés du dépanneur le Riverin ont décidé de revenir et de travailler pour le dépanneur KGS. Cette aide est très appréciée par les nouveaux propriétaires.

Les services offerts dans le dépanneur seront similaires à ceux que proposait le Riverin. Toutefois, M^{me} Heppell note

qu'ils voudront bien sûr «mettre leur grain de sel», mais qu'il est encore trop tôt pour en dire davantage.

Le service de distribution de médicament sera de nouveau offert dans le dépanneur.

Si tout va bien, une ouverture est espérée pour le 3 mai.

sports
experts®

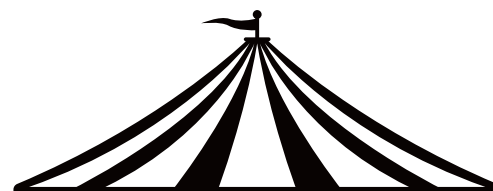
ATMOSPHERE

HOCKEY
EXPERTS

1 ENDROIT SEULEMENT
PLACE DE VILLE • SEPT-ÎLES

Du jeudi 2 mai au dimanche 5 mai

VENTE
SOUS LA TENTE



LIQUIDATION

30% À 60% DE RABAIS*

**VÊTEMENTS
CHAUSSURES
ÉQUIPEMENT**

* Sur notre prix original et avant taxes. Excluant les produits à prix déjà réduit. Marques et modèles sélectionnés. Produits des années antérieures seulement. Certains magasins franchisés SPORTS EXPERTS®, ATMOSPHERE^{MD} et HOCKEY EXPERTS^{MD} peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. La sélection de produits et les prix de liquidation peuvent varier. Cette promotion est en vigueur seulement au magasin de Sept-Îles seulement. Cette promotion est en vigueur du 2 mai au 5 mai 2024. @/MD/FGL Sports Ltée.

Un modèle contre l'érosion côtière

L'érosion côtière est un phénomène auquel la Côte-Nord fait face et qui n'est pas près de s'atténuer. La restauration de la pointe de Moisie pourrait bien représenter un modèle à suivre pour l'affronter.



Vincent Rioux-Berrouard
vberrouard@lenord-cotier.com

Il en a fallu du travail pour permettre au site d'être restauré. Il y a une quinzaine d'années, le lieu était occupé par des squatteurs. La Ville de Sept-Îles et le ministère des Ressources naturelles les ont expulsés. Au total, environ 200 personnes y étaient installées clandestinement.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet pour restaurer la pointe de Moisie.

«La pointe de Moisie, c'est un lieu qui rassemble tous les intérêts. Il y a un patrimoine naturel qui est riche. On parle de plus de 175 espèces d'oiseaux. C'est aussi un lieu qui a un riche passé historique, que ce soit par la présence autochtone ou l'ancien village de Moisie», explique Caroline Cloutier, directrice générale adjointe d'Environnement Côte-Nord.

Par contre, les conséquences de l'occupation, ainsi que la fréquen-

tation du site par les utilisateurs et utilisatrices de véhicules hors route (VHR) avaient fait leur œuvre. Il y avait des pertes d'habitat pour plusieurs espèces et fragilisation de la flèche de sable par la destruction de la végétation.

À partir de 2016, jusqu'en 2018, Environnement Côte-Nord a mis en place des actions pour une restauration de la pointe de Moisie avec des solutions nature.

Il y a eu un nettoyage du site, la plantation d'élyme des sables, la pose de barrières d'ensablement, le balisage d'un espace de stationnement et d'un sentier multiusager.

Plusieurs années plus tard, le bilan est plutôt positif.

«Ce n'était pas un dossier facile. On s'était lancé tout un défi, à l'époque, de restaurer un site qui avait un si grand passif. Par contre, quelqu'un qui visite le site aujourd'hui et qui n'a pas mis les pieds depuis 10 ans voit un changement important», commente M^{me} Cloutier. «La dune s'est refermée. On voit beaucoup d'activités de faible impacte, comme de la randonnée ou de la collecte de petits fruits», ajoute-t-elle.

À ce jour, Environnement Côte-Nord continue de faire de la sensibilisation



La pointe de Moisie est une longue bande de sable d'environ 3,2 km située à l'embouchure de la rivière Moisie, sur la rive ouest. Photo courtoisie

« Il y a un patrimoine naturel qui est riche. On parle de plus de 175 espèces d'oiseaux. C'est aussi un lieu qui a un riche passé historique, que ce soit par la présence autochtone ou l'ancien village de Moisie. »

– Caroline Cloutier

auprès des gens, pour s'assurer que la pointe soit bien utilisée.

Des inventaires sont également effectués pour évaluer sa faune et sa flore.

Un exemple

Dans un contexte de changements climatiques et d'érosion côtière, le projet de Moisie représente une base de connaissances qui pourra servir dans d'autres lieux.

«Ça nous a permis de tester différentes solutions nature. L'idée était de laisser l'écosystème faire son travail, pour finalement être plus résilient aux changements climatiques», dit M^{me} Cloutier.

La solution peut notamment passer par des méthodes plus douces que l'enrochement par exemple, mais qui permettent aux écosystèmes de faire leur travail. M^{me} Cloutier donne l'exemple de la végétation, qui permet de conserver le sable sur les plages.

Une conférence

Environnement Côte-Nord sera présent au Forum interrégional sur les risques côtiers les 30 et 31 mai prochain, à Rivière-du-Loup. L'organisation présentera une conférence sur l'exemple de la restauration de la pointe de Moisie comme solution nature pour le climat. La présentation sera effectuée avec le groupe innu Uapashkuss, dont la mission est de protéger et promouvoir les sites sacrés innus.

«Au forum, on va présenter un exemple de travail entre deux organismes et qu'est-ce qui attend ce site de la pointe de Moisie, dans les prochaines décennies, dans un contexte de changements climatiques», affirme Caroline Cloutier.



La pointe de Moisie est formée d'une flèche de sable et d'un complexe dunaire, ce qui est une formation écologique rare pour la région. Photo courtoisie

La Ville sera le promoteur

Face au manque d'avancement dans le projet de développement domiciliaire Holliday, la Ville de Sept-Îles prend les grands moyens et entreprend un processus d'expropriation.

Vincent Rioux-Berrouard

La Ville souhaite donc devenir propriétaire du terrain dans le secteur de Sainte-Famille, afin de devenir lui-même le promoteur du projet.

«C'est un terrain que ça fait longtemps qu'on attend [pour le développement domiciliaire]. On a eu des discussions avec les promoteurs dans les dernières semaines et mois pour faire avancer le projet. On a aussi eu des discussions pour que la Ville fasse l'acquisition du terrain pour faire le développement elle-même», indique la directrice générale de la Ville de Sept-Îles, Catherine Lauzon.

Elle ajoute que la Municipalité veut être proactive dans le dossier de création de logements et de résidences. Ainsi, la Ville entreprend des démarches d'expropriation.

Depuis plusieurs années, deux promoteurs, François Turmel et Régis

Bouchard, tentaient de créer un nouveau développement domiciliaire dans ce secteur. Ils avaient acquis le terrain en 2013.

La raison pour laquelle la Ville doit procéder par expropriation est que les deux partis n'arrivent pas à s'entendre sur le montant exact pour l'achat. La Ville s'est toutefois dite prête à conclure une entente de gré à gré. Le montant offert avoisine les 1,5 M\$.

Le projet de développement domiciliaire qui était présenté prévoyait la construction d'environ 400 terrains en quatre phases.

En février dernier, l'un des promoteurs, Régis Bouchard, avait indiqué certaines craintes par rapport à l'investissement nécessaire pour sa réalisation. Nos demandes d'entrevues sont restées sans réponse.

La disponibilité de terrains pour la construction de résidences est une priorité pour la Ville. La municipalité n'a que quelques terrains de disponibles sur la rue Josephat-Méthot et dans le secteur Rochette.



Un escalier pour la plage au Vieux-Quai

(VB) La Ville de Sept-Îles fera construire un escalier dans le secteur de la promenade du Vieux-Quai, afin de donner accès à la plage. Le projet est estimé à 10 000\$. La construction devrait se faire cet été. « Les gens qui font du *paddle board* et du kayak pourront avoir un accès plus sécuritaire », a affirmé le conseiller du district du Vieux-Quai, lors de la séance du conseil du 22 avril.

Une visite de Bioénergie AE de Port-Cartier

(VB) Le public est invité à visiter l'usine Bioénergie AE de Port-Cartier dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. L'événement se tiendra le vendredi 3 mai à 13 h 30.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir visiter cette usine qui transforme la biomasse forestière en biocarburant.

Vous avez jusqu'au jeudi 2 mai, à 12 h, pour vous inscrire auprès de l'Association forestière Côte-Nord en téléphonant au 418 298-2200.

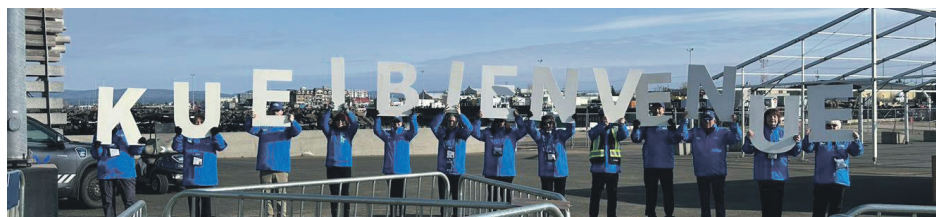
« Bioénergie AE transforme la biomasse forestière résiduelle de la scierie Arbec en biocarburant par un procédé de pyrolyse, c'est-à-dire une décomposition chimique par la chaleur en l'absence d'oxygène. Le produit, aussi appelé huile pyrolytique, est destiné à remplacer le mazout dans l'usage industriel », indique l'Association forestière Côte-Nord.

Le biocarburant est principalement utilisé par l'usine de bouletage d'ArcelorMittal à Port-Cartier.



L'usine de biocarburant de Port-Cartier.

La saison des croisières lancée à Sept-Îles



Les premiers croisiéristes de la saison ont été accueillis par l'équipe de Destination Sept-Îles Nakauinanu. Photo Facebook Destination Sept-Îles Nakauinanu

(VB) Un premier navire de croisière a accosté à Sept-Îles en 2024. Il s'agit du Viking Polaris. L'arrivée du navire le 23 avril représente le début de saison le plus hâtif de l'histoire pour Destination Sept-Îles Nakauinanu (DSIN).

En 2024, deux navires sont attendus au printemps, soit les 23 avril et 5 mai, deux en août, quatre en septembre et sept en octobre. DSIN devrait battre son record du nombre d'escales, en recevant 15 navires durant la prochaine saison.

Du 6 au
12 mai
2024

Semaine de la santé mentale

En mai, faites preuve de sollicitude — envers vous-même et envers les autres!

Du 6 au 12 mai 2024 se tient la Semaine de la santé mentale, une initiative de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM). Pour l'occasion, celle-ci lance un appel à la gentillesse avec le thème « L'apaisement par la compassion ».

L'ACSM souligne que tout le monde est capable de compassion et que cette dernière, qui fait partie de la nature humaine, a des effets tangibles, un réel pouvoir. Les Canadiens et les Canadiennes sont ainsi invités à répandre douceur et sollicitude autour d'eux afin de favoriser la paix d'esprit.

QU'EST-CE QUE LA COMPASSION, AU JUSTE?

La compassion est souvent confondue avec l'empathie, qui est le fait de ressentir, de comprendre la souffrance d'une personne. Bien ancrée dans l'action, la compassion va plus loin encore : cette réaction émotionnelle face aux dif-

ficultés vécues par d'autres est en effet accompagnée de la volonté de contribuer à soulager leurs souffrances. Autrement dit, la compassion est en quelque sorte la somme de l'empathie et de l'action.

QUEL IMPACT A-T-ELLE SUR LA SANTÉ MENTALE?

La compassion peut aller de soi vers les autres ou des autres vers soi, sans compter qu'on peut aussi faire preuve de compassion envers soi-même. Dans tous les cas, elle est hautement bénéfique! Qu'on la témoigne ou qu'on la reçoive, elle libère de l'ocytocine, une hormone liée au bien-être. Selon des chercheurs, le fait d'alléger la souffrance d'une personne a d'ailleurs sur notre cerveau le même effet que le plaisir.

Recevoir de la compassion participerait également à réguler la détresse émotionnelle et permettrait de trouver plus facilement calme et réconfort à l'intérieur de soi. Enfin, l'autocompassion améliore la relation avec soi-même et est entre autres associée à l'optimisme et au bonheur.

Pour en savoir plus sur la Semaine de la santé mentale et apprendre à cultiver la compassion, envers soi ou envers les autres, visitez le SemaineSanteMentale.ca ou recherchez le mot-clic #CultivonsLaCompassion sur les réseaux sociaux.



Les études ont démontré que
l'être humain est naturellement
prédisposé à la gentillesse
— le saviez-vous?

#CultivonsLaCompassion

Kuei, Bonjour,
Toi qui lis ces quelques lignes, nous nous adressons à toi parce que nous comprenons ce que tu vis. C'est difficile de survivre avec tout ce qui se passe depuis deux ans.

Nous savons que tu as peur de briser le silence, de dénoncer la situation que tu vis. C'est normal. Tu vas répondre. « J'ai déjà essayé de m'en sortir, mais ça n'a pas marché, je suis quand même retournée avec lui. »

Tu n'es pas la seule à qui c'est arrivé. Il est possible que tu essaies encore et que cela ne fonctionne pas encore. Des fois, il faut plus d'un essai avant que ça marche. Tu es normale. Si tu n'es pas encore prête à partir de chez toi, ce n'est pas grave.

Tu peux prendre le téléphone et appeler quelqu'un en qui tu as confiance. Prends le temps qu'il te faut pour te préparer. Le jour où tu seras prête, tu ne seras pas toute seule.

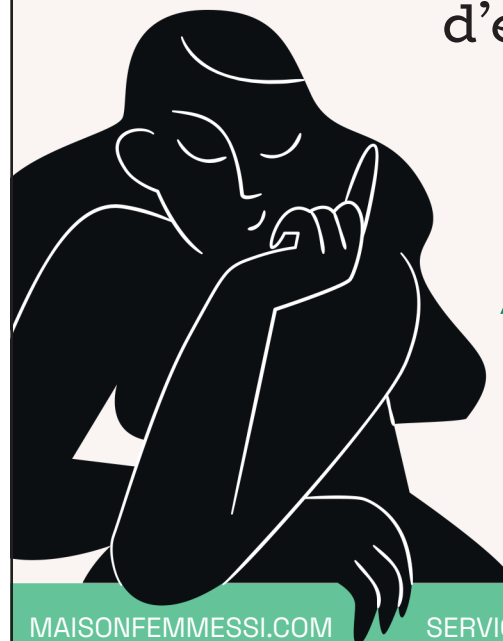
**Tu as le droit d'être heureuse,
Tu as le droit de prendre du temps pour toi
Tu as le droit d'être bien avec toi,
Le jour où tu seras prête, tu as qu'à nous appeler, 418 962-3397, la porte sera toujours ouverte pour toi.**



CENTRE D'HÉBERGEMENT
TIPINUAIKAN
VIOLENCE CONJUGALE OU FAMILIALE



Peu importe ce que vous traversez, n'ayez pas peur d'en parler!



AUTOUR D'Elles
MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT

418 962-8141

MAISONFEMMESSI.COM

SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS



SANTÉ MENTALE

À go, pratiquez l'autocompassion!

Vous êtes une personne altruiste qui prend soin des autres sans compter? Or, face à vos propres doutes et difficultés, faites-vous preuve de la même sollicitude? Si la réponse est non, il est temps de remédier à la situation! À l'occasion de la Semaine de la santé mentale, qui se déroule du 6 au 12 mai 2024, apprenez à pratiquer l'autocompassion!

POURQUOI?

Comme les gens que vous aimez, vous méritez gentillesse et compréhension, ce qui commence par le fait de vous accorder à vous-même de la bienveillance au lieu de vous juger lorsque vous commettez une erreur, par exemple. Après tout, personne n'est parfait, et les embûches font partie de la vie. L'autocompassion implique également de prendre conscience de ses émotions sans toutefois se laisser submerger par celles-ci.

En plus d'améliorer la santé mentale, elle permet de renforcer les liens avec les autres et de mener une vie plus épanouie. C'est un outil précieux pour respecter ses besoins et son cheminement.

COMMENT?

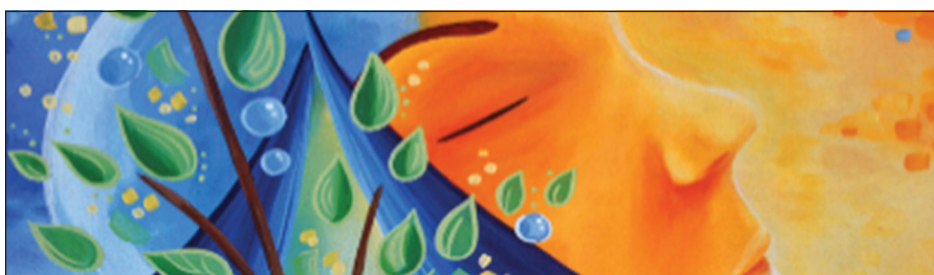
Pour embrasser l'autocompassion, vous devez avant tout décréter que prendre soin de vous n'est pas un luxe, mais une priorité. Consacrez-y donc du temps : faites des promenades dans la nature, concotez votre plat favori, passez des moments privilégiés avec vos proches, etc. Par ailleurs, veillez :

- À écouter votre petite voix intérieure (est-elle trop dure avec vous?);
- À bannir les pensées négatives (ex. : rumination, catastrophisation) pour les remplacer par d'autres qui sont plus aidantes (ex. : « C'est normal que je sois triste, n'importe qui le serait à ma place. »);
- À faire des exercices d'autocompassion (ex. : vous écrire une lettre bienveillante).

Enfin, rechercher la pleine conscience est tout indiqué dans le cadre de cette démarche.

ENVIE DE VOUS SENTIR MIEUX?

Prenez dès maintenant votre santé mentale en main en pratiquant l'autocompassion!



**Tu as été victime ou témoin d'un acte criminel?
Quelqu'un près de toi a été victime ou témoin?
Il y a de l'aide! Tu n'es pas seul(e)!**

Que cela soit pour :

- De l'accompagnement dans le processus judiciaire.
- De l'écoute et du soutien pour traverser les multiples conséquences liées à l'acte criminel.
- De l'information sur le processus judiciaire, ainsi que sur tes droits et recours.
- De l'orientation vers les diverses ressources qui peuvent également te venir en aide.

CAVAC
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS
RÉGION DE
LA CÔTE-NORD
Formé pour vous épauler

Nos services sont confidentiels et gratuits.

Baie-Comeau : 418 296-0500

Sept-Îles : 418 962-2822

Havre-Saint-Pierre : 418 964-6261

Natashquan : 581 622-5007

Ligne sans frais :

1 866 LE CAVAC (532-2822)

administration@cavaccn.ca -

www.cavac.qc.ca



«Innuiser» le territoire de Uashat mak Mani-utenam

Dans le cadre du projet «d'Innuisation», le secteur de l'Immobilisation, Infrastructures et Habitation de ITUM veut construire un centre multifonctionnel qu'il entend nommer Meshkenu [direction]. Le bâtiment sera érigé dans le récent agrandissement de Ka uatshinakanashkasht [là où il y a des mélèzes], du nouveau secteur de Georges-Ernest qui est en plein développement.

Sylvie Ambroise,
Initiative de journalisme local

Le centre se voudra culturellement sécurisant et reflétera la culture, les symboles, la nature et les couleurs des Innus, affirme ITUM. C'est ce que signifie le terme «innuiser». Le nouveau mot est de plus en plus utilisé par les Innus, afin que les non-autochtones comprennent mieux l'essence de leurs projets de développement.

Plusieurs secteurs y seront présents pour combler les besoins de la communauté, dont le communautaire, le multimédia, l'administratif et le locatif.

«Nous avons rencontré tous les secteurs de ITUM pour connaître leurs besoins», explique la directrice du secteur de l'Immobilisation, Infrastructures et Habitation de ITUM et ingénieure, Thérèse Ambroise-Rock. «Aussi, les étudiants de la faculté de l'aménagement à l'école d'architecture de l'Université de Montréal ont rencontré les Innus, ils ont fait une immersion à Uashat mak Mani-utenam l'automne dernier.»

Ce sont quatre équipes d'étudiants qui ont proposé chacun un projet pour «Innuiser», ce futur bâtiment.

«C'est prendre en considération les besoins, les désirs de la communauté et d'être sensible et de vraiment penser à l'humain en premier lieu», dit Maria Moreno Ramirez, étudiante en troisième année du BAC en architecture.

Elle fait partie de ceux qui sont venus

à Uashat mak Mani-utenam, dans le cadre du projet. Achraf Ben Abas était aussi du lot.

«J'ai saisi cette chance-là pour pouvoir en apprendre plus sur une communauté que je ne connaissais pas et que je n'ai pas eu la chance de rencontrer», a-t-il dit. «À cause de la distance, et aussi, à cause de l'accessibilité (...) J'ai sauté sur l'occasion directement.»

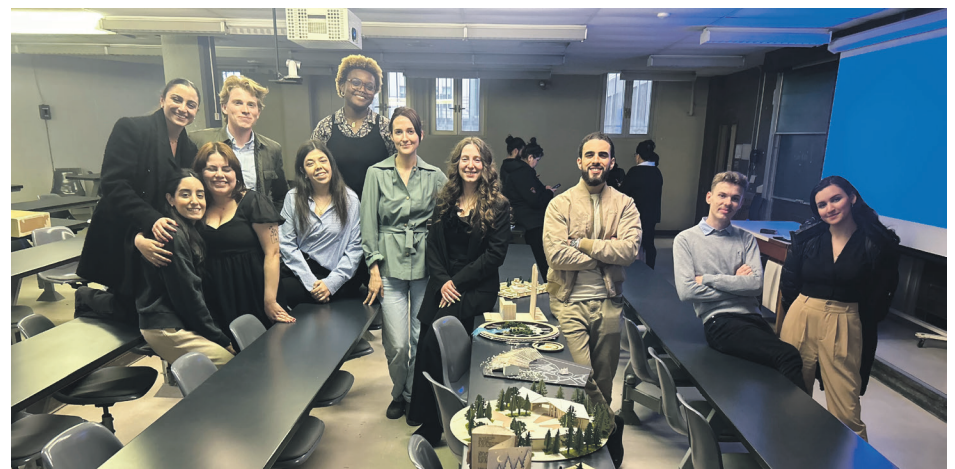
«On trouvait cela dommage que dans les cours d'histoire du Québec, on ne parle pas vraiment de la culture autochtone, c'est très superficiel la manière dont on approche les communautés.»

– Justine Céline

Les cours d'histoire

Les 11 étudiants qui sont venus à la rencontre de la communauté de Uashat mak Mani-utenam ont été surpris de constater à quel point ils ignoraient plusieurs notions historiques concernant les Innus.

«On trouvait cela dommage que dans les cours d'histoire du Québec, on ne parle pas vraiment de la culture autochtone, c'est très superficiel la manière dont on approche les communautés autochtones» dit Justine Céline, étudiante en architecture à l'Université de Montréal. «Même que ça va au-delà de ça, on a de la difficulté à bien distinguer les com-



Les étudiants en architecture de l'Université de Montréal et leurs propositions de projets pour le centre multifonctionnel Meshkenu. Photo Sylvie Ambroise

munautés autochtones au Québec», poursuit-elle.

L'étudiante estime que les allochtones auraient beaucoup à apprendre de la culture innue. Par exemple, l'importance accordée aux aînés.

«C'est dommage qu'avec cette richesse-là, au Québec, on ne la sente pas. Ce serait bien que tout le monde ait le même point de vue que nous, après avoir visité la communauté et que l'on réalise à quel point, il y a des valeurs qui y sont véhiculées sont importantes», déplore-t-elle. «Je pense notamment aux aînés, dans notre culture à nous ce ne sont pas des gens qui sont valorisés (...) Tandis que dans la culture innue, ce sont des gens qui sont vénérés même. J'ai l'impression que l'on a beaucoup à apprendre. C'est la petite frustration que l'on a ressentie après. On n'est tellement pas renseignés sur une culture qui pourrait nous apprendre davantage.»

Un regard d'expérience

Ces projets d'innuisation au sein de Uashat mak Mani-utenam reflètent la longue démarche de la Réconciliation qui prend du temps et surtout de l'écoute, et ce, dans tous les domaines. Lauréat Moreau est un aîné et est le coordonnateur du Musée Shaputuan à Uashat. Il participe au projet en

commentant les propositions des étudiants, avec sa vision d'expérience.

«Cette démarche est issue de la vie traditionnelle de nos ancêtres, de l'innu-aitun. C'est pourquoi il est important que les aînés fassent partie de ces projets-là, car ce sont eux qui ont vu, et vécu la chasse, la pêche et connaissent les valeurs des Innus. Innuiser les murs, les escaliers, l'extérieur tout ça pour ne pas oublier (...) Ce travail est très important pour la fierté d'être innu et pour la pérennité», dit Lauréat Moreau.

C'est EVOQ Architecture qui a rendu possible cette collaboration avec la communauté innue. Ce cabinet, basé notamment à Montréal, a une expertise dans la conservation des patrimoines au Canada. Deux membres de la firme, dont un des fondateurs, sont enseignants à l'Université de Montréal. La division de l'architecture des Inuits et des Premières Nations cumule une vingtaine d'années d'expérience chez les Inuits. Elle réalise maintenant de plus en plus de projets au sud du 55e parallèle.

Quant à celui du centre multifonctionnel Meshkenu, ITUM poursuit la recherche de financement afin de passer aux prochaines étapes. Il n'y a pas encore d'échéancier précis, mais ITUM souhaite développer le secteur George-Ernest prochainement.

Un panache record, 50 ans plus tard

Adalbert Tremblay a abattu son premier original à l'âge de 31 ans, le 28 septembre 1973. Et ce n'était pas n'importe lequel, c'était le 5^e plus gros panache récolté sur la Côte-Nord, selon le livre de Trophée Québec.

Johannie Gaudreault

L'homme de Portneuf-sur-Mer, âgé aujourd'hui de 81 ans, se rappelle de cette chasse comme si c'était hier. Accompagné de son ami et collègue René Gaudreault, il était parti ce matin-là dans le coin des Escoumins à la recherche de son premier gros gibier et il n'est pas rentré bredouille.

Mais ce n'est qu'en mars l'an dernier qu'il a reçu les résultats de son mesurage de panache. 50 ans plus tard, grâce à son petit-fils bien connu du monde de la chasse, Jason Morneau Tremblay, le Portneuvois s'est inscrit au livre des records de Trophée Québec.



Adalbert Tremblay de Portneuf-sur-Mer avec son panache record. Photo courtoisie

«Au début, le panache était accroché dans la maison, mais on a fini par l'installer dans le garage. Chaque fois que Jason le voyait, il tournait autour. Il me disait que c'était un gros et qu'il pourrait atteindre les mesures minimales de Trophée Québec», raconte M. Tremblay.

Le petit-fils est finalement reparti avec le trophée de son grand-père et l'a amené à Québec pour le faire mesurer par le professionnel Raynald Groleau. Le plus difficile a été de fournir les preuves démontrant sa capture aux Escoumins en 1973. «Il n'avait plus rien de ça à la Faune», affirme le chasseur.

C'est finalement grâce à plusieurs photos qu'il a été possible de prouver les éléments manquants. «J'ai reçu mon certificat par la poste avec le livre dans lequel mon nom figure et une casquette. Je me demandais bien c'était quoi», témoigne Adalbert Tremblay, qui ne s'attendait pas à cette suite.

Sur le site de Trophée Québec, les plus gros panaches sont répertoriés par région. Pour la Côte-Nord, l'original de M. Tremblay se retrouve au

5^e rang avec un pointage net de 185 0/8. Au Québec, la bête est classée à la 23^e place.

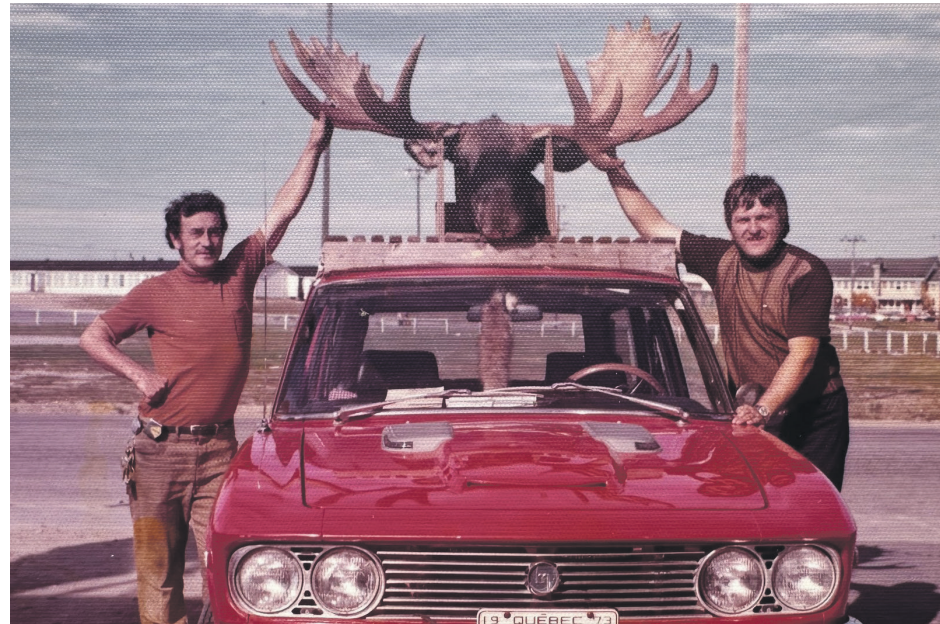
La morale de cette histoire : il n'est jamais trop tard pour faire mesurer son trophée.

Le plus gros jamais vu

Pour le chasseur de Portneuf-sur-Mer, ce premier original demeure le plus gros qu'il n'a jamais vu dans sa vie. Le panache mesurait 57 pouces et il n'a pas été simple de le transporter. «On a eu 800 livres de viande sans les os. On avait de la misère à le lever», se remémore Adalbert Tremblay, devant son album photo.

Depuis sa première chasse, le Portneuvois a récolté une trentaine d'originaux, mâles et femelles, qu'il ne manque pas de graver sur son trophée en bois pour se souvenir de tous ces beaux moments.

Il a aussi partagé plusieurs parties de chasse avec son petit-fils, un vrai passionné depuis son jeune âge, selon ce qu'il raconte. M. Tremblay est d'ailleurs très fier de ce que Jason



Adalbert Tremblay lorsqu'il a abattu son original il y a 50 ans près du lac Lacroix aux Escoumins. Il est accompagné de son acolyte René Gaudreault. Photo courtoisie

est devenu aujourd'hui et il n'est pas étonné qu'il soit aussi acclamé dans son domaine.

«Jason, c'est une personne pas comme les autres. Depuis qu'il est jeune qu'il est actif comme ça. Il va toujours au bout de ses idées, c'est un persévérant», souligne celui qui est

surnommé «Pepou».

Il n'est pas le seul à avoir transmis sa passion de la faune à son petit-fils, mais il y a certainement contribué. «Aujourd'hui, il gagne sa vie avec ça. C'est beau à voir», exprime Adalbert Tremblay.

Camping

» L'ÉVASION À L'HORIZON —————>



Sac de couchage : faites le bon choix et dormez sur vos deux oreilles grâce à nos conseils!

Pour bien dormir en camping, un sac de couchage approprié est indispensable. Or, lequel vous convient? Découvrez-le en prenant connaissance des principaux critères à considérer!

LA COTE DE TEMPÉRATURE

Cette cote indique la température minimale jusqu'à laquelle le sac devrait vous garder au chaud, mais retenez que votre confort dépend aussi de vos vêtements, de votre tolérance au froid, etc. Idéalement, choisissez un modèle dont la cote se situe quelques degrés sous les températures auxquelles vous prévoyez camper.

LA FORME DU SAC

Il existe trois principales formes de sac de couchage :

- **Rectangulaire** : parfait pour l'été, spacieux et confortable, il préserve moins bien la chaleur et s'avère lourd et volumineux (ne convient pas au camping sauvage).

- **Momie** : léger, compact, ajusté et facile à transporter, il conserve la chaleur de façon optimale. Selon votre position de sommeil, vous pourriez toutefois vous sentir à l'étroit.

- **Baril** : à mi-chemin des sacs rectangulaire et momie (semi-ajusté, mais assez volumineux), il peut servir pour le camping traditionnel et les courtes excursions.

LA LONGUEUR DU SAC

Assurez-vous d'avoir un peu d'espace libre (ex. : 10 cm) pour être à l'aise, mais pas trop, sans quoi vous aurez froid.

L'ISOLANT

Le duvet est léger et compressible, mais il perd sa chaleur s'il est mouillé (à éviter pour le canot-camping, par exemple). Il est également dispendieux. Abordable et facile d'entretien, l'isolant synthétique reste performant même humide. Moins durable, il est en outre plus lourd et plus volumineux.



Enfin, essayez avant d'acheter : vous pourrez voir si la forme vous convient, si la fermeture éclair se manipule bien, etc. Vous hésitez toujours? Consultez les experts de votre boutique de plein air locale!



sports experts®



ATMOSPHERE
SPORTS - PLEIN AIR

770, boul. Laure, Sept-Îles | 418 962-7424

Camping

» L'ÉVASION À L'HORIZON —————>

Du camping plus « vert »? OUI, VOUS POUVEZ LE FAIRE!

Camper est une activité tout indiquée pour communier avec la nature. Or, pour pouvoir en profiter encore longtemps, il importe de préserver cette dernière! Voici quelques astuces simples à mettre en pratique pour faire du camping plus écoresponsable :

- **Planifiez des repas zéro déchet** : misez sur la vaisselle réutilisable et privilégiez les aliments frais (le cas échéant, déballez les produits à la maison et transférez-les dans des contenants en plastique). Un réchaud écoénergétique vous permettra par ailleurs de cuisiner en respectant l'environnement.
- **Consommez l'énergie intelligemment** : déplacez-vous à pied ou à vélo le plus possible et utilisez des piles rechargeables et des ampoules à DEL ou, mieux encore, des appareils alimentés à l'énergie solaire (ex. : lanterne, chargeur portatif).
- **Respectez la nature** : campez uniquement dans les endroits désignés et ne vous écartez pas des sentiers afin de

ne pas écraser de plantes. Abstenez-vous de déranger et de nourrir les animaux, de couper des branches et de prélever des végétaux ou des coquillages, par exemple.

- **Bannissez les produits chimiques** : pour éviter de contaminer l'eau et le sol, procurez-vous des produits (shampooing, écran solaire, savon à vaisselle, dentifrice, chasse-moustiques, etc.) écologiques et biodégradables.
- **Triez vos déchets** : prenez l'habitude de trier vos déchets — et de les rapporter s'il est impossible de le faire sur place. De plus, ne jetez pas les matières organiques dans la nature, car elles se dégradent lentement et peuvent attirer des animaux, entre autres.

Enfin, au moment de remplacer votre équipement, choisissez du matériel de qualité : il vous servira longtemps, limitant du coup votre production de rebuts!



SEPT-ÎLES
CHEVROLET | BUICK | GMC

SEPT-ÎLES CHEVROLET BUICK GMC |
109, rue Mgr Blanche | Sept-Îles
418 968-4343 | sept-ilesgm.com |
SeptIlesChevroletBuickGMC

L'amî Junior

25 | Le mercredi 1^{er} mai 2024 | Le Nord-Côtier

En direct

SP CANADA CÔTE-NORD

Pour la fête des mères, offrez un œillet, un bouquet ou faites un don pour les personnes atteintes de la sclérose en plaques sur la Côte-Nord. Bouquet de 3 œillets : 12 \$. Œillet individuel : 5 \$. Pour commander : Kate Porter kate.porter@spsncanada.ca ou 418 968-6688. Des bénévoles seront aussi chez IGA et Maxi les 10-11-12 mai pour vous en offrir.

VOYAGE AU JAPON-COLLECTE DE BOUTEILLES

Les élèves d'Anglais Enrichi de l'école Jean-du-Nord, procéderont à une collecte de bouteilles vides afin d'aider au financement de leur voyage au Japon qui aura lieu en avril 2025. Cette collecte aura lieu à Sept-Îles le samedi 11 mai entre 10h00 et 16h00. Nous désirons remercier la population pour leur encouragement.

LIGUE DE BALLE INTERMÉDIAIRE DE SEPT-ÎLES - COMMUNIQUÉ INSCRIPTIONS 2024

L'invitation est lancée aux adeptes de balle-molle. Le coût de l'inscription individuelle est fixé à 110\$ pour cette année. Tous les détails et le formulaire d'inscription se retrouvent sur la page Facebook de la ligue (Ligue de balle intermédiaire de Sept-Îles - Groupe Olivier). La date limite d'inscription est le 4 mai.

PERCE-NEIGE SEPT-ÎLES

Perce-Neige Sept-Îles de l'ACEQ offre des activités gratuites pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches. Les activités ont lieu au Gymnase de la Maison des organismes communautaires (MOCSI). Jeudi 2 mai, à 13 h 30, Hélène D'Amour et Sylvie Dickner, proposent une activité de fabrication de sels de bain et de décoration de pots. Lors de cette après-midi, il y aura discussion et fin de projets pour les personnes qui en auraient à terminer. Pour vous

INVITATION AUX ORGANISMES DE LA RÉGION

Saviez-vous que cette page vous est offerte gratuitement? Si vous souhaitez vous faire connaître ou promouvoir un évènement, écrivez-nous avant le jeudi 16 h au : journal@lenord-cotier.com

inscrire, recevoir plus d'information ou obtenir la programmation, composez le 418 968-0600 ou présentez-vous au local de l'organisme lors des journées d'activités.

À LA SOURCE

Voici les activités de l'organisme pour Port-Cartier: Rencontre Sein'Pathique jeudi le 9 mai « Extraction, sevrage et retour au travail ». Sept-Îles : Rencontre Sein'Pathique mardi le 7 mai « Extraction, sevrage et retour au travail ». Massage bébé mercredi le 8 mai. Les activités pour Port-Cartier se déroulent au 25, avenue Parent et pour Sept-Îles au 469 De Quen. Inscriptions obligatoires. Consultez notre page Facebook ou téléphonez au 418 968-2436.

L'AMICALE SAINT-JOSEPH

L'Amicale Saint-Joseph offre ses services, principalement pour les buffets après funérailles. Un service à prix modique est offert aux familles endeuillées par une équipe de personnes bénévoles. Contactez Mme Solange ou M. Marcel Blais au 418 962-9189 ou au 418 961-8035.

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LA CÔTE-NORD

Toutes les personnes touchées, de près ou de loin, par un trouble neurocognitif dont la maladie d'Alzheimer, sont invitées à participer aux cafés-rencontres mensuels. Ceux-ci servent aux personnes atteintes et aux proches aidants à acquérir des connaissances pratiques, à apprendre des stratégies à intégrer au quotidien et à planifier l'avenir. Partagez sans crainte vos expériences pour comprendre que vous n'êtes pas seul. Pour information : Claire Pelletier au 418 968-4673, poste 103.

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous accueillent tous les dimanches de 8h à 13h pour un brunch au 1430 boul. Laure. Bienvenue à tous.

CLUB QUAD (V.T.T.) LES NORD-CÔTIERS

Les membres sont invités à l'Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu, le 1 mai 2024 à la Salle de bricolage du Centre Socio du 500 Av. Joliet à Sept-Îles.

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LA CÔTE-NORD

Si vous êtes intéressé par votre généalogie, sachez que vous pouvez avoir de l'aide tous les mardis soir de 19h à 22h à la Bibliothèque des Archives, située au 700, boulevard Laure, Local 190.

FERMIERES DE SEPT ÎLES

Les billets (2\$/billet) pour le Coffre de la maisonnée sont disponibles auprès des membres et au local des fermières au 550 De Quen 968-2534. Le tirage comprend 3 prix dont le coffre contenant plein d'articles confectionnés à la main par nos artisanes, une nappe avec serviettes de table, un ensemble de 4 napperons ou 1 chemin de table. Le tirage aura lieu le 9 septembre 2024, le nombre de billets est limité.

LE BEL ÂGE

LES JOYEUX RETRAITÉS DE SEPT-ÎLES

Le bureau des Joyeux Retraités sera fermé pour la saison estivale. Nos activités reprendront à l'automne. Si vous avez besoin d'information contactez madame Leona Rodgers au 418-961-5237 ou Nicole Seguin au 418-350-0690. Vous voulez des informations concernant les fraudes dont vous pourriez être victimes? Il y aura une rencontre d'information à ce sujet, le 13 mai à 13h30 au Rendez-Vous des Aînés, 286 avenue Humphrey. Différents moyens pour vous protéger vous seront transmis par un agent de la Sûreté du Québec.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SEPT-ÎLES

Le bureau du Club de l'Âge d'Or est fermé pour la saison estivale. Une rencontre spéciale est prévue le 13 mai prochain à 13 h 30 au Rendez-vous des Aînés avec un agent de la Sûreté du Québec au sujet des fraudes dont on pourrait être victimes. Vous pouvez toujours consulter notre site web: clubdelagedorseptiles.com. répondez à vos questions. Notre numéro de téléphone: 418 968-3445 et notre site web: clubdelagedorseptiles.com.



Haïku
enlignés sur le fil
des plectrophanes
des neiges
étrange concert
Diane Cyr Groupe Haïku Sept-Îles

À SEPT-ÎLES.
il y a 100 ans... MAI 1924

NAISSANCES:
Marie Julienne Leblanc (Nelson et Sarah Hébert) née le 16 mai
Marie Évelynne Isabelle Vignault (J. Rosario et Anastasie Bois) née le 25 mai

DÉCÈS:
Joseph Cummings, époux de Marie Lapierre, 49 ans, décédé le 9 mai
Joseph Wilbrod Chiasson (Philippe et Marie Anne Chiasson), décédé le 15 mai

MARIAGES:
Samuel Lejeune et Annie Boudreau, mariés le 5 mai
Fred Chapelaine et Ida Lapierre, mariés le 5 mai
Hippolyte Cormier et Géraldine Camus, mariés le 6 mai
Odilon Le Brasseur et Imelda Thériault, mariés le 10 mai

Société de généalogie de la Côte-Nord
700, BOUL. LAURE LOCAL 190, SEPT-ÎLES, QC G4R 1Y1

NOUSTV 555 HD

NOUSTV : AU 555 (TIVO) / 100 (EPICO)

Émissions en provenance du réseau: jeudi et vendredi (12h30-13h30); mercredi au dimanche (21h-22h); samedi et dimanche (8h-9h30)

HORAIRE COMPLET : www.nous.tv/sept-iles

Émissions locales (17 au 23 avril 2024)	MERCREDI 1 ^{er}	JEUDI 2	VENDREDI 3	SAMEDI 4	DIMANCHE 5	LUNDI 6	MARDI 7
Connecté Sept-Îles et Port-Cartier (actualité locale)	11h30, 18h30	8h30, 12h, 20h30	8h, 11h30, 18h30	14h, 20h	12h, 17h, 22h	8h, 11h30, 18h30	8h30, 12h30, 18h
Conseil municipal de Sept-Îles (prochaine séance: 13 mai)	12h30						
Droit devant (information juridique utile pour notre vie quotidienne)	8h		13h45	13h30, 20h30	11h45, 20h45		12h
La messe quotidienne	10h30	10h30	10h30			10h30	10h30
Télé-Bingo Rotary (en direct)							18h15
Tel quel (plongez au cœur d'un événement ou d'un coin de la région)	19h15, 22h15	13h45, 20h15	18h15	11h45, 20h45	12h30, 22h45	21h45	9h, 17h
La vitrine en rappel (découvrez un organisme local chaque semaine)	8h15, 19h	13h30, 17h	9h	11h30, 18h	12h45, 22h30	9h, 12h15	11h45, 20h15
Salon du livre de la Côte-Nord (entrevues avec des auteurs)	8h30		10h	18h30	19h	12h30, 18h	13h30
M. le maire de Port-Cartier vous répond	19h30	19h	12h	17h	11h, 18h30	8h30, 22h	20h30
Maya découvre le golfe du Saint-Laurent (série documentaire)	9h, 22h	19h30	13h30, 18h	13h45, 19h	20h30	12h, 21h30	11h30, 20h
Les matelots de Tante Caro (10 ^e anniversaire) / émission pour enfants	10h	11h30	8h30, 17h	13h	9h30		8h
Votre horoscope (avec Alexandre Aubry)	22h30	10h			23h		10h
Cultivez votre plaisir (spectacles et événements culturels dans la région)	12h, 17h	8h	20h30	19h30	10h, 18h	10h, 21h	13h
Question de réno (nouvelle émission)	18h	9h, 19h30	20h	15h30	10h30	17h	
Émissions spéciales			22h	22h			

Le coin des potins



CHAMPIONS AU SOLEIL

Une gang de chums de Sept-Îles, ou d'anciens, se sont retrouvés dernièrement sous le chaud soleil de la Floride. Ils ont pris part à la 39e Coupe Soleil, remportant même les grands honneurs de leur division (40 ans et plus). Plusieurs des joueurs étaient accompagnés de leur amoureuxse pour ce séjour à Fort Lauderdale.



SOUPER DE FIN DE SAISON DES JOYEUX RETRAITÉS

Les Joyeux Retraités de Sept-Îles ont procédé le 23 avril à leur souper de fin de saison. Pauline Bond, Thérèse Gaudreault, André Lejeune, Leona Rodgers, Jean-Yves Tremblay, Denise Dubé Ouellet, Rita Pronovost ont donné un bon coup de main à la préparation. Absents sur la photo: Claudette Girard et Nicole Seguin. L'occasion était bonne pour reconnaître le travail d'un bénévole qui est toujours là pour donner un très gros coup de mains aux activités des Joyeux Retraités et de l'Âge d'Or, André Lejeune. Il est accompagné sur la photo, de la présidente des Joyeux Retraités, Leona Rodgers et de Denise Dubé Ouellet, l'organisatrice de la soirée.



BAGUE DE CHAMPIONS AU DOIGT

Émile Marceau, Édouard Marcoux, Jasmin Lévesque et Samuel Boudreault montrent fièrement leurs bagues de champions du Bol d'Or 2023 au niveau du football collégial D3 avec les Gaillards du Cégep de Jonquière. Les Septiliens ont reçu leur précieux bijou en fin de semaine lors du Gala.



LAURENT PAQUIN ET LES ALÉAS DU TRANSPORT

L'humoriste Laurent Paquin a goûté à la médecine des traversiers annulés, tandis qu'il a dû faire un six heures de route supplémentaire pour venir donner une série de spectacles sur la Côte-Nord. Les conditions de navigation défavorables ont empêché le NM Saaremaa I de traverser le 22 avril. Confrontés à la traverse annulée à Matane, Laurent Paquin et son équipe ont dû rebrousser chemin jusqu'à Rivière-du-Loup. De là, ils ont pris le traversier jusqu'à Saint-Siméon. «Ensuite, deuxième traversier à Tadoussac... direction Côte-Nord! Un petit 6 h de voyage de plus! Mais on est heureux pareil!», a écrit l'humoriste dans une publication sur les réseaux sociaux. Laurent Paquin était en spectacle à Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Baie-Comeau, la semaine dernière.

VOUS AVEZ UN POTIN À NOUS RACONTER?

Faites nous parvenir une photo et un court texte d'un petit fait cocasse ou moment heureux, au plus tard le jeudi 16 h, précédent parution, à journal@lenord-cotier.com.



**Centraide
Duplessis**

Merci à ArcelorMittal Mines et Infrastructure Canada, leurs employés ainsi que les cinq sections locales du Syndicat des Métallos qui renforcent leur engagement communautaire en nous remettant la

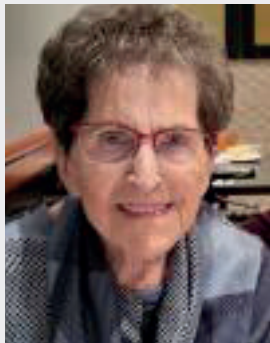
**somme de 392 468 \$,
surpassant ainsi le record de l'an dernier!**



CET ESPACE EST MIS À LA DISPOSITION DE CENTRAIDE DUPLESSIS TOUT À FAIT GRATUITEMENT PAR VOTRE JOURNAL LE NORD-CÔTIER

Nécrologie

Remerciements



Anita Gallant
1932-2024

Alors que nous étions peinés par le décès de notre mère madame Anita Gallant, vous avez su nous donner la force d'accepter cette grande épreuve par vos paroles d'encouragement, fleurs, cartes, courriels, offrandes de messes et assistance aux funérailles.

Pour ce témoignage d'amitié, les enfants de madame Anita Gallant et leur famille vous remercient sincèrement

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Logements
À LOUER

Sept-Îles et Port-Cartier
MULTI LOGIS BUREAU: 685-A, GIASSON #1
SERVICE 24/7 **418 968-3343**
Visitez notre site Internet
www.multi-logis.com

NORTH VIEW (APPARTEMENTS DU GOUVERNEUR)
2 1/2 et 3 1/2 chauffés, éclairés, semi-meublés
4 1/2 et 5 1/2 non meublés, chauffés, éclairés, interphone, bien situés, tranquilles.
Téléphone : 418 968-8816

APPARTEMENTS LE CONCORDE
Studios
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
* Chauffés * Éclairés * Centre-ville
418 968-8833

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9395-0434 Québec inc 523, avenue Otis Sept-Îles (Québec) G4R 1L4	Addition d'une localisation terrasse (2 ^e étage) au permis de restaurant.	RESTAURANT LE P'TIT SNACK 5, rue Napoléon Sept-Îles (Québec) G4R 3K5 Dossier : 3583853

Québec

AVIS PUBLIC

VILLE DE
SEPT-ÎLES

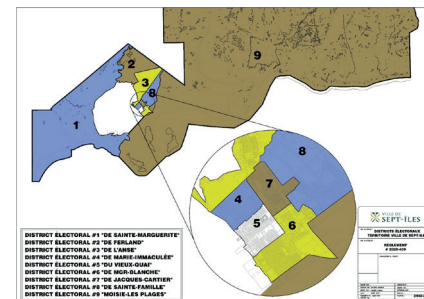
Projet de règlement n° 2024-584

RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX EN VUE DE L'ÉLECTION MUNICIPALE DE 2025

(Article 16 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

À tous les électeurs de la Ville de Sept-Îles, avis public est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le projet de règlement n° 2024-584 « Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en districts électoraux en vue de l'élection municipale de 2025 ».
- Ledit projet de règlement divise le territoire de la municipalité en neuf (9) districts électoraux en vue de l'élection du 2 novembre 2025, ces districts étant représentés chacun par un conseiller municipal et délimités de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et l'homogénéité socio-économique.
- Le nombre d'électeurs compris dans chaque district électoral se détaille comme suit :
 - District électoral n° 1 : De Sainte-Marguerite (1 194 électeurs)
 - District électoral n° 2 : De Ferland (2 076 électeurs)
 - District électoral n° 3 : De l'Anse (2 598 électeurs)
 - District électoral n° 4 : De Marie-Immaculée (2 198 électeurs)
 - District électoral n° 5 : Du Vieux-Quai (2 514 électeurs)
 - District électoral n° 6 : De Mgr-Blanche (2 256 électeurs)
 - District électoral n° 7 : De Jacques-Cartier (2 306 électeurs)
 - District électoral n° 8 : De Sainte-Famille (2 467 électeurs)
 - District électoral n° 9 : De Moisie – Les plages (3 014 électeurs)
- Les districts électoraux tels que décrits dans le projet de règlement se délimitent tels qu'illustrés sur la carte :



- Le Règlement n° 2024-584 sera adopté à la séance ordinaire du 27 mai 2024 qui aura lieu à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 546, avenue De Quen à Sept Îles.
- Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet de règlement sur le site Internet au septiles.ca ou au bureau du Service des affaires juridiques, à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 9 h à 12 h 30.
- Tout électeur, conformément à l'article 17 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités peut, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 15 mai 2024, faire connaître par écrit son opposition au projet de règlement. Cette opposition écrite doit être adressée à :
M^e Frédérique Bouchard, assistante-greffière
Ville de Sept-Îles, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Ou par courriel au greffe@sept-iles.ca
- Conformément à l'article 18 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil municipal tiendra une assemblée publique aux fins d'entendre les personnes présentes sur le projet de règlement si le nombre d'oppositions reçues dans le délai fixé est égal ou supérieur à cent vingt (120).

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 26^e jour du mois d'avril 2024.

Me Frédérique Bouchard, assistante-greffière



**Tessier
Limitée**

OFFRES D'EMPLOI

2 postes de mécaniciens d'équipements lourds

Tessier Ltée offre un service « clés en main » de gestion de projets de levage de tous genres. Elle se spécialise dans le « hors normes » associé tant au domaine maritime qu'industriel à travers le Québec et le Grand Nord canadien à partir de son siège social de Baie-Comeau et des bureaux à Sept-Îles et Labrador City. L'expertise et la compétence technique de son équipe jumelée à des équipements à la fine pointe de la technologie continueront d'en assurer la croissance et le succès lié à sa capacité de livrer un service de qualité supérieure, sécuritaire et compétitif.

Description du poste :

Entretien, maintenance, réparation et inspection de la flotte d'équipements : grue, machinerie lourde, chariot élévateur, chargeur sur roues, camion, tracteur, semi-remorque, fardier ainsi que les accessoires et outils de travail.

- Possibilité de déplacement à l'extérieur de la région, en chantier isolé ou sur les différents sites de travail.
- Travail avec des outils et des équipements axés sur les moteurs diesel à la fine pointe de la technologie.

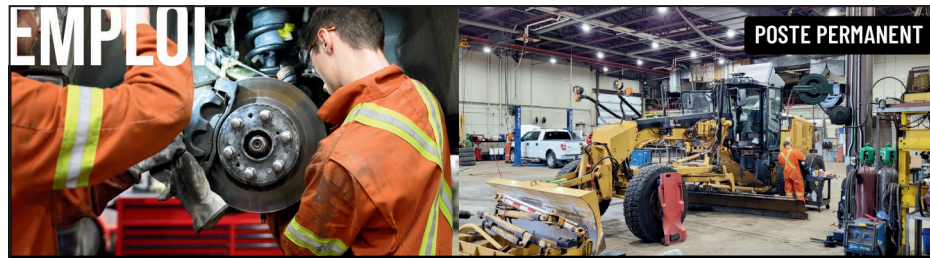
Échelle avec progression salariale et avantages sociaux très concurrentiels incluant des primes pour les déplacements à l'extérieur et indemnités journalières selon convention collective de travail en vigueur pour les 6 prochaines années.

Compétences requises :

- 1-3 ans d'expérience
- Diplôme en mécanique d'engins de chantier ou autre formation pertinente (ASP)
- Certification PEP – SAAQ (atout)
- Certificat de qualification environnementale véhicules (H3) (atout)
- Permis de conduire valide (classe 3 – atout)
- Carte de compétence CCQ (atout)
- Cours ASP Construction – Santé et sécurité générale sur chantier
- Facilité pour le travail d'équipe
- Sens des responsabilités, de l'analyse, de l'observation et de l'engagement

Pour toutes questions ou pour envoyer votre CV veuillez utiliser l'adresse courriel suivante :
antonio.hortas@tessier.desgagnes.com
<http://tessierlee.com>

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Tous les genres sont invités à postuler. Veuillez toutefois noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



MÉCANICIEN / MÉCANICIENNE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Sommaire du poste

Le mécanicien ou la mécanicienne effectue les travaux mécaniques, hydrauliques ou électriques de réparation et de mise en bon état de marche des véhicules, de la machinerie et autres équipements motorisés municipaux. Il ou elle procède aux inspections saisonnières et veille à effectuer les entretiens périodiques requis... pour que tout roule! 🚗

Exigences

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en mécanique
- Être titulaire d'un permis de conduire (classe 5) valide

Conditions de travail

Horaire de travail de 40 h/semaine :

- Hiver (novembre à mai) - du lundi au vendredi, de 16 h à 24 h
- Été (mai à novembre) - du lundi au jeudi, de 7 h à 17 h

Le salaire horaire est établi entre 25,15 \$ et 39,08 \$, selon l'expérience. À celui-ci s'ajoutent de nombreux avantages sociaux concurrentiels.

Postulez en ligne avant le 12 mai 2024
septiles.ca/emploi

#FIEREMENTTP



JOURNALIER/JOURNALIÈRE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Sommaire du poste

Les journaliers jouent un rôle précieux dans la qualité de vie des citoyens, puisqu'ils veillent à ce que les voies publiques soient bien entretenues et sécuritaires! Entre la réparation de la chaussée, la signalisation, le transport de matériel, le déneigement et la peinture de rue, aucune journée n'est pareille et à chaque saison de nouveaux défis!

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 3 valide

Conditions de travail

Poste permanent. Horaire de 40 h/semaine, du lundi au vendredi (du lundi au jeudi pour l'horaire d'été). Le salaire est établi entre 21,65 \$ et 33,64 \$, auquel s'ajoute une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.



Postulez en ligne avant le 8 mai 2024
septiles.ca/emploi

#FIEREMENTTP



OPÉRATEUR / OPÉRATRICE

TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Sommaire du poste

L'opérateur(-trice) contrôle les étapes du traitement de l'eau potable : Il ou elle échantillonne et effectue les analyses d'eau requises, contrôle et prépare les solutions de produits chimiques pour les besoins du traitement de l'eau, note et interprète les données recueillies (débits, niveaux, pressions et autre), et effectue la réparation et l'entretien préventif des équipements de la centrale de traitement d'eau potable.

Exigences

- Diplôme reconnu par le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) : diplôme d'études professionnelles, AEC, diplôme d'études collégiales ou autre
- Permis de conduire (classe 5) valide

Conditions de travail

Poste permanent. Horaire de travail de 40 h/semaine, sur quarts rotatifs 3-2-2-3 (jour, soir, nuit; en semaine et fin de semaine). Le salaire est établi entre 30,03 \$ et 37,52 \$. À celui-ci s'ajoutent de nombreux avantages sociaux concurrentiels.



Postulez en ligne avant le 9 mai 2024
septiles.ca/emploi

Fièrement,
Sept-Îles



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉPÎT RICHELIEU

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle du Répît Richelieu au moyen de la plateforme de visioconférence ZOOM.

Date : Jeudi le 30 mai 2024

Heure : 18 h

Plateforme : ZOOM

Le jour de l'assemblée générale, nous vous ferons parvenir le lien ID afin de vous connecter à la réunion.

Lors de cette assemblée, les administrateurs rendront compte du travail effectué au cours de l'année 2023-2024 et répondront à toutes questions relatives à l'organisme.

Pour toutes autres informations et pour confirmer votre présence, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Mélanie Masson, directrice générale au 418 962-3777.



Le Nord-Côtier

Lire. Découvrir. Partager.

TÉLÉCHARGEZ NOTRE NOUVELLE APPLICATION MOBILE GRATUITE. RENDEZ-VOUS SUR

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

CRÉATEURS DE BONHEUR RECHERCHÉS



SALLE À MANGER - CUISINE - COMPTOIR - LIVRAISON - GESTION

VOICI CE QU'ON T'OFFRE



HORAIRE FLEXIBLE



POSSIBILITÉ D'AVANCEMENT



RABAIS EMPLOYÉS



PROGRAMME DE BOURSES POUR ÉTUDIANTS



UNE ENTREPRISE IMPLIQUÉE ET ÉCORESPONSABLE

ÉCRIS-NOUS



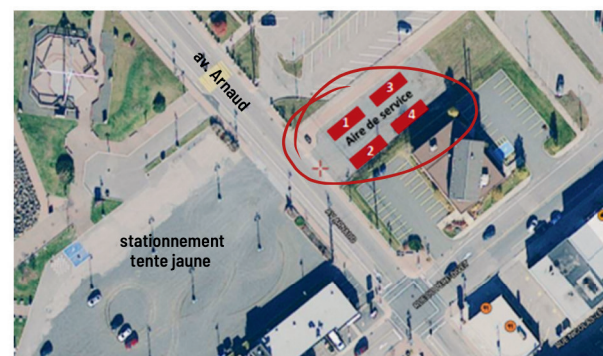
1005, boul. Laure,
Sept-Îles
418 968-9191
st-hubert.com/fr/
carrieres.html



CAMIONS DE CUISINE DE RUE (FOODTRUCKS)

Appel de propositions - été 2024

Pour la saison estivale 2024, la Ville de Sept-Îles met à la disposition des exploitants de camions de cuisine de rue quatre (4) emplacements sur le terrain **situé au 514, avenue Arnaud**, tels qu'indiqués sur le plan suivant :



Les emplacements n° 1 et 2 seront réservés aux commerçants qui exploitent déjà un restaurant sur le territoire de la Ville de Sept-Îles et qui auront déposé leur dossier avant le **lundi 27 mai 2024 à 12 h**.

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ DES EMPLACEMENTS

Les emplacements seront disponibles sur une base hebdomadaire, du lundi au dimanche, **17 juin et le 6 octobre 2024**, à l'exception de la période du 5 au 15 juillet inclusivement, en raison de la tenue du Vieux-Quai en fête.

SOUMETTRE UNE DEMANDE

Les exploitants intéressés à soumettre une demande pour occuper l'un de ces emplacements doivent consulter l'**appel de propositions** disponible sur le site Internet **septiles.ca** (sous l'onglet *Services aux citoyens/Permis et urbanisme*) ou au Service de l'urbanisme (546, av. De Quen), et soumettre leur demande en utilisant le **formulaire** prévu à cette fin, afin de réserver leur emplacement.

Tous les dossiers doivent être soumis par courriel à l'adresse urbanisme@septiles.ca

Les réservations auront lieu par ordre de réception des dossiers complets, comprenant le formulaire ainsi que tous les documents requis. À noter qu'un délai de deux (2) semaines est à prévoir pour le traitement des demandes.

INFORMATION

Pour tout renseignement concernant cet appel de propositions, communiquez avec :

Service de l'urbanisme
546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
418 964-3233 | urbanisme@septiles.ca



Clinique chiropratique
Gallant & Jauron

OFFRE D'EMPLOI

RÉCEPTIONNISTE

Temps partiel de soir et samedi matin 15 h/semaine

Exigences :

- ◆ Diplôme d'études secondaires
- ◆ Maîtriser Word et Excel
- ◆ Aimer travailler en contact avec le public

Tâches :

- ◆ Répondre au téléphone et accueillir les patients
- ◆ Planification des rendez-vous

Faire parvenir votre curriculum vitae par la poste :
771, rue Carrington, Sept-Îles (Qc) G4R 1Z4
par courriel : clinicgallantjauron@hotmail.com



AVIS/EMPLOIS

**NOTRE DYNAMIQUE
ÉQUIPE S'AGRANDIT ET
SOUHAITE T'EMBAUCHER !**



POSTES DISPONIBLES

CAISSIER(ÈRE)

Poste temps plein ou partiel
Avec ou sans expérience
Cotisation au REER

PHARMACIEN(NE)

Poste temps plein ou partiel
Avec ou sans expérience
Cotisation au REER

ASSISTANT(E) TECHNICIEN/NE

Possibilité de temps plein
Avec ou sans expérience
Cotisation au REER

DEUX OPTIONS POUR POSTULER

Présente-toi à la pharmacie avec ton plus beau sourire et ton CV, et demande à voir Marie-Claude D'Amour ou Mélanie Gallant ou communique par courriel au **pharmacie_laberge@hotmail.fr**.

Discrétion garantie durant le processus d'embauche.



Pharmacie Nathalie Laberge et
Karine Bernatchez inc. affiliée à Proxim
391, avenue Brochu, Sept-Îles, QC G4R 4S7



APPEL D'OFFRES

N° ING-2024-500

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DE
MATÉRIAUX POUR LES TRAVAUX MUNICIPAUX 2024**

• Dépôt des soumissions : avant 10 heures, **le vendredi 31 mai 2024**

N° ING-2024-4300

**SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONFECTION D'UN PROGRAMME
FONCTIONNEL ET TECHNIQUE AINSI QUE DES PLANS ET DEVIS ET POUR
LA SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
NOUVEL HÔTEL DE VILLE**

• Dépôt des soumissions : avant 10 heures, **le vendredi 31 mai 2024**

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les documents d'appels d'offres et informations détaillées sont disponibles par le biais du **système électronique d'appel d'offres (SEAO)** à l'adresse seao.ca. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme. Des garanties financières et d'autres exigences peuvent également être exigées dans les documents d'appel d'offres.

Toute soumission devra, pour être valablement reçue, se trouver physiquement entre les mains de la Ville ou de son mandataire officiel, sous pli cacheté, au Service des affaires juridiques situé à l'hôtel de ville au 546, avenue De Quen, Sept Îles (Québec) G4R 2R4, avant l'heure et la date limite indiquées. Nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi.

Les soumissions seront ouvertes publiquement en présence de deux (2) témoins, dans les minutes suivant l'heure limite de réception. Les résultats seront publiés dès que possible sur le SEAO ainsi que sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse septiles.ca (accès direct sur la page d'accueil à la section de droite).

La Ville n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions ni de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Le Service des affaires juridiques (tél. : 418 964-3205)



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI



AVIS PUBLIC

Services professionnels en ingénierie – Collecte de données et analyses touchant le réseau d'eau potable municipal

Le présent appel d'offres consiste à retenir les services professionnels d'un prestataire de services pour réaliser une collecte de données et des analyses touchant le réseau d'eau potable de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti. Ces activités seront réalisées dans le cadre de la production du nouveau *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées* de la municipalité.

Les documents de soumission sont disponibles à partir du **LUNDI 29 AVRIL 2024** par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) sur le site Internet www.seao.ca en payant les coûts prévus à ces fins. Tous les soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au rejet de la soumission ou à la résiliation du contrat, le cas échéant.

Les soumissions doivent être insérées dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de monsieur Mathieu Gravel, directeur général de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, et seront reçues jusqu'au MERCREDI 22 MAI 2024 à 10 h au bureau de la Municipalité. Comme mode de transmission alternatif, les soumissions pourront être déposées par voie électronique (STVE) sur le site du SEAO.

Les soumissions seront ouvertes au bureau de la Municipalité situés 62, chemin de la Rivière-Aux-Canards, Port-Menier, en présence d'au moins deux (2) témoins. À cette étape, seulement les noms des soumissionnaires seront déclarés à haute voix, puisque les documents seront analysés par la suite pour conformité et les offres soumises à la pondération d'un comité de sélection chargé de les évaluer sur la base des documents fournis.

Pour toute information supplémentaire relativement à cet avis, veuillez communiquer avec madame Laurence Bouchard, ingénieure en traitement des eaux à la Direction ingénierie et infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) par courriel à l'adresse lbouchard@fqm.ca.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à recourir à aucun frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Port-Menier ce 29^e jour du mois d'avril 2024

Mathieu Gravel, M.A.P., directeur général
Municipalité de L'Île-d'Anticosti

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC

INTERDICTION VÉHICULES HORS ROUTE ET AUTRES VÉHICULES

La Ville de Port-Cartier rappelle à tous les citoyens et citoyennes qu'en vertu de l'article 33 du Règlement no 2006-074, « *Règlement concernant la circulation et le stationnement des véhicules routiers* », **il est interdit au conducteur d'un véhicule routier ainsi qu'au conducteur d'un véhicule hors route autre qu'une motoneige de circuler ou de s'immobiliser sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve St-Laurent.**

Toute personne contrevenant à cette interdiction est passible d'une amende de 100 \$, plus les frais.

Nous remercions la population pour sa collaboration.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 1^{er} jour du mois de mai 2024.

La greffière adjointe,
M^e Josée BOURDAGES

VILLE DE
SEPT-ÎLES
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Règlement n° 2024-583

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE
16 410 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 5 130 000 \$ POUR LA MISE AUX
NORMES DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
DANS LE SECTEUR MOISIE**

**AUX PERSONNES HABLES À VOTER ET AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE
DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES :**

La soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept-Îles, donne avis de ce qui suit :

- 1° Lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Sept Îles a adopté le Règlement n° 2024-583 et intitulé « **Règlement décrétant des dépenses en immobilisations de 16 410 000 \$ et un emprunt de 5 130 000 \$ pour la mise aux normes des installations de traitement des eaux usées dans le secteur Moisie** ».
- 2° Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Sept-Îles peuvent demander que ce règlement d'emprunt fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- 3° Ce registre sera accessible quatre (4) jours consécutifs de 9 h à 19 h, soit du **LUNDI 6 MAI AU JEUDI 9 MAI 2024** au bureau de la municipalité, soit au Service des affaires juridiques de l'hôtel de ville situé au 546, avenue De Quen à Sept Îles.
- 4° Il est à noter que, pour être admis à signer ce registre, la personne habile à voter devra présenter à la personne responsable du registre, un **document attestant son identité** (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).
- 5° Le nombre de demandes requis pour que le Règlement n° 2024-583 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **2073**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6° Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié le **VENDREDI 10 mai 2024** à 9 h, au Service des affaires juridiques de la municipalité ainsi que sur le site Internet au **septiles.ca**.
- 7° Ledit règlement peut être consulté au **septiles.ca** ainsi qu'au Service des affaires juridiques de la municipalité au 546, avenue De Quen à Sept Îles sur les heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 12 h 30, de même que pendant la période d'enregistrement.

**CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABLE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE
RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :**

- 8° Toute personne qui le 22 avril 2024 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 9° Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 10° Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 11° Personne morale :
 - avoir désigné par résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 22 avril 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

Me Frédérique Bouchard, assistante-greffière

AVIS/EMPLOIS

CAMPUS DE SEPT-ÎLES
EMPLOI RÉGULIER À TEMPS COMPLET

INFIRMIER(-ÈRE) CLINICIEN(NE) ET AUXILIAIRE D'ENSEIGNEMENT

Un défi
à votre
mesure

À l'approche de l'ouverture du *Dispensaire urbain d'enseignement clinique* à Sept-Îles, l'Université du Québec à Chicoutimi recherche une infirmière clinicienne et auxiliaire d'enseignement ou un infirmier clinicien et auxiliaire d'enseignement.

Le projet de dispensaire, développé en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, l'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep de Sept-Îles, a pour objectifs :

- Formation, attraction et rétention du personnel infirmier
- Perfectionnement et recherche
- Offre de services de santé de proximité à la population

Pour obtenir plus d'informations, consultez l'offre d'emploi.



Le Nord-Côtier.com



VILLE DE
SEPT-ÎLES
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Règlement n° 2024-582**RÈGLEMENT DÉCRETANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION ET UN EMPRUNT DE 2 350 000 \$ POUR LA RÉFECTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DE RÉSEAUX D'ÉGOUT ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES****AUX PERSONNES HABILÉS À VOTER ET AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES :**

La soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept-Îles, donne avis de ce qui suit :

- 1° Lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté le Règlement n° 2024-582 et intitulé « **Règlement décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 350 000 \$ pour la réfection d'infrastructures municipales de réseaux d'égout et de traitement des eaux usées** ».
- 2° Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Sept-Îles peuvent demander que ce règlement d'emprunt fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- 3° Ce registre sera accessible quatre (4) jours consécutifs de 9 h à 19 h, soit du **LUNDI 6 MAI AU JEUDI 9 MAI 2024** au bureau de la municipalité, soit au Service des affaires juridiques de l'hôtel de ville situé au 546, avenue De Quen à Sept-Îles.
- 4° Il est à noter que, pour être admis à signer ce registre, la personne habile à voter devra présenter à la personne responsable du registre, un **document attestant son identité** (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).
- 5° Le nombre de demandes requis pour que le Règlement no 2024-582 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **2073**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6° Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié le **VENDREDI 10 mai 2024** à 9 h, au Service des affaires juridiques de la municipalité ainsi que sur le site Internet au **septiles.ca**.
- 7° Ledit règlement peut être consulté au **septiles.ca** ainsi qu'au Service des affaires juridiques de la municipalité au 546, avenue De Quen à Sept-Îles sur les heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 12 h 30, de même que pendant la période d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

- 8° Toute personne qui le 22 avril 2024 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 9° Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 10° Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 11° Personne morale :
 - avoir désigné par résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 22 avril 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

M^e Frédérique Bouchard, assistante-greffière



VILLE DE
SEPT-ÎLES
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Règlement n° 2024-580**RÈGLEMENT DÉCRETANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE 10 460 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 854 000 \$ POUR LA MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE DU SECTEUR DE PLACE DE LA BOULE****AUX PERSONNES HABILÉS À VOTER ET AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES :**

La soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept-Îles, donne avis de ce qui suit :

- 1° Lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté le Règlement n° 2024-580 et intitulé « **Règlement décrétant des dépenses en immobilisations de 10 460 000 \$ et un emprunt de 2 854 000 \$ pour la mise aux normes de l'eau potable du secteur de Place de La Boule** ».
- 2° Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Sept-Îles peuvent demander que ce règlement d'emprunt fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- 3° Ce registre sera accessible quatre (4) jours consécutifs de 9 h à 19 h, soit du **LUNDI 6 MAI AU JEUDI 9 MAI 2024** au bureau de la municipalité, soit au Service des affaires juridiques de l'hôtel de ville situé au 546, avenue De Quen à Sept-Îles.
- 4° Il est à noter que, pour être admis à signer ce registre, la personne habile à voter devra présenter à la personne responsable du registre, un **document attestant son identité** (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).
- 5° Le nombre de demandes requis pour que le Règlement n° 2024-580 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **2073**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6° Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié le **VENDREDI 10 mai 2024** à 9 h, au Service des affaires juridiques de la municipalité ainsi que sur le site Internet au **septiles.ca**.
- 7° Ledit règlement peut être consulté au **septiles.ca** ainsi qu'au Service des affaires juridiques de la municipalité au 546, avenue De Quen à Sept-Îles sur les heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 12 h 30, de même que pendant la période d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

- 8° Toute personne qui le 22 avril 2024 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 9° Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 10° Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 11° Personne morale :
 - avoir désigné par résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 22 avril 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

M^e Frédérique Bouchard, assistante-greffière,

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de Règlement n° 24-05

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 – AJOUT DE LA CLASSE D'USAGE ÉLEVAGE ARTISANAL (EA) À LA GRILLE DE LA ZONE 1035 F

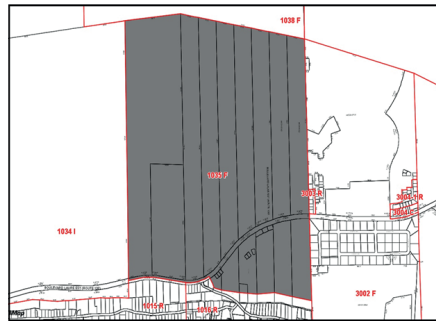
À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement n° 24-05, la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept Îles, donne avis public de ce qui suit :

1. Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le projet de règlement n° 24-04 « Amendement au Règlement de zonage n° 2007-103 – Ajout de la classe d'usage Élevage artisanal (EA) à la grille de la zone 1035 F ».

2. L'objet de ce règlement est d'amender le règlement de zonage afin d'autoriser spécifiquement l'ajout de la classe d'usage Élevage artisanal (EA) à la grille de la zone 1035 F, située dans le secteur des Plages, au bord du boulevard Laure Est (route 138), non loin de la communauté de Maliotenam.

La zone visée par ce projet de règlement et les zones contiguës sont illustrées par le croquis ci-contre.

"Ajout de la classe d'usage Élevage artisanal (EA) à la grille de la zone 1035 F"
N.B. : Extrait du plan de zonage # 2732



3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **JEUDI 9 MAI 2024** à compter de **19 h** dans la salle du conseil municipal, située au 546, avenue De Quen à Sept-Îles, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Au cours de cette assemblée, le maire, ou son représentant, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Ce projet de règlement peut être consulté au **septiles.ca**, ainsi qu'au Service des affaires juridiques de la municipalité, 546, avenue De Quen à Sept Îles, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 12 h 30.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

Me Frédérique Bouchard, assistante-greffière

AVIS PUBLIC ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABILÉS À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ



PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Règlement n° 2024-581

REGLEMENT DECRETANT DES DEPENSES EN IMMOBILISATION ET UN EMPRUNT DE 840 000\$ POUR DES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AIRE DE JEUX SITUÉE AU PARC DU VIEUX QUAI

AUX PERSONNES HABILÉS À VOTER ET AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES :

La soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept-Îles, donne avis de ce qui suit :

- 1° Lors de la séance ordinaire du 22 avril 2024, le conseil municipal de la Ville de Sept Îles a adopté le Règlement n° **2024-581** et intitulé « **Règlement décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 840 000\$ pour des travaux de réfection de l'aire de jeux située au parc du Vieux Quai** ».
- 2° Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Sept-Îles peuvent demander que ce règlement d'emprunt fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- 3° Ce registre sera accessible quatre (4) jours consécutifs de 9 h à 19 h, soit du **LUNDI 6 MAI AU JEUDI 9 MAI 2024** au bureau de la municipalité, soit au Service des affaires juridiques de l'hôtel de ville situé au 546, avenue De Quen à Sept Îles.
- 4° Il est à noter que, pour être admis à signer ce registre, la personne habile à voter devra présenter à la personne responsable du registre, **un document attestant son identité** (carte d'assurance maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes).
- 5° Le nombre de demandes requis pour que le Règlement n° 2024-581 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de **2073**. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6° Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié le **VENDREDI 10 mai 2024** à 9 h, au Service des affaires juridiques de la municipalité ainsi que sur le site Internet au **septiles.ca**.
- 7° Ledit règlement peut être consulté au **septiles.ca** ainsi qu'au Service des affaires juridiques de la municipalité au 546, avenue De Quen à Sept Îles sur les heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 12 h 30, de même que pendant la période d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :

- 8° Toute personne qui le 22 avril 2024 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 9° Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
- 10° Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
- 11° Personne morale :
 - avoir désigné par résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 22 avril 2024 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

Me Frédérique Bouchard, assistante-greffière



DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

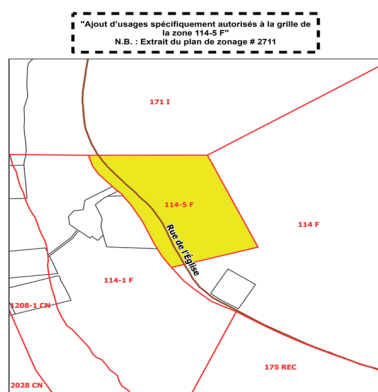
Projet de Règlement n° 24-04

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 –
AJOUT D'USAGES SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉS À LA GRILLE DE
LA ZONE 114-5 F**

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept-Îles, donne avis public de ce qui suit :

- Faisant suite à l'assemblée publique de consultation tenue **mercredi, le 10 avril 2024**, le conseil municipal a adopté à sa séance du 22 avril 2024, le second projet de règlement n° 24 04 « Amendement au Règlement de zonage n° 2007-103 – Ajout d'usages spécifiquement autorisés à la grille de la zone 114-5 F ».
- L'objet de ce règlement est d'amender le règlement de zonage afin d'autoriser spécifiquement *Entreprise de travaux sous-marins et maritimes, la note (16) et l'entreposage de type C* à la grille de la zone 114-5 F, située dans le secteur de Clarke City.

La zone visée par ce projet de règlement et les zones contiguës sont illustrées par le croquis ci-contre :



- Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
- Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques de la Ville de Sept-Îles, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, téléphone : 418 964-3205.
- Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui fait l'objet de la demande et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **9 mai 2024**;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles, si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 22 avril 2024 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme étant celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale désigne parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 22 avril 2024, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.
- Toutes les dispositions de ce second projet de règlement n'ayant fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le **second projet de règlement n° 24-04** peut être consulté au septiles.ca ou au bureau du Service des affaires juridiques, à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 9 h à 12 h 30.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

Me Frédérique Bouchard, assistante-greffière

DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Projet de règlement n° 24-03

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 –
CRÉATION DE LA NOUVELLE ZONE RÉSIDENTIELLE 820-1 R**

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum, la soussignée, assistante-greffière de la Ville de Sept-Îles, donne avis public de ce qui suit :

- Faisant suite à l'assemblée publique de consultation tenue **mercredi, le 10 avril 2024**, le conseil municipal a adopté à sa séance du 22 avril 2024, le second projet de règlement n° 24 03 « Amendement au Règlement de zonage n° 2007-103 – Création de la nouvelle zone résidentielle 820-1 R ».
- L'objet de ce règlement est d'amender le règlement de zonage afin de permettre la location à court terme de chambres dans la nouvelle zone résidentielle 820-1 R.

La zone visée par ce projet de règlement et les zones contiguës sont illustrées par le croquis ci-contre :

- Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



- Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques de la Ville de Sept-Îles, 546, avenue De Quen, Sept-Îles (Québec) G4R 2R4, téléphone : 418 964-3205.
- Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui fait l'objet de la demande et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le **9 mai 2024**;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles, si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
- Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 22 avril 2024 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme étant celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale désigne parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 22 avril 2024, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.
- Toutes les dispositions de ce second projet de règlement n'ayant fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le **second projet de règlement n° 24-03** peut être consulté au septiles.ca ou au bureau du Service des affaires juridiques, à l'hôtel de ville, 546, avenue De Quen, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi de 9 h à 12 h 30.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 24^e jour du mois d'avril 2024.

M^e Frédérique Bouchard, assistante-greffière

Ça bouge chez nous

Jusqu'en quart de finale



Photo courtoisie

(ST) Le tiers de la délégation nord-côtière s'est retrouvé à jouer le dimanche du Championnat provincial de badminton du RSEQ, qui avait lieu à Sainte-Thérèse. Quatre duos de raquettes de la Côte-Nord sont parvenus à se tailler une place en éliminatoires, mais leur parcours s'est arrêté d'emblée, en quart de finale. C'est le cas pour trois paires de la Polyvalente des Berges, Madeleine Hovington/Loriane Paquet (benjamin féminin), Julia Gagnon/Juliane Gilbert (cadet féminin) et Kelly-Ann Deschênes/Jeanne Hovington (juvénile féminin), et celle du Centre Éducatif L'Abri de Port-Cartier formée de Guillaume Bacon/Emma-Rose Belley (cadet mixte).

Champions au basket



Photo courtoisie

(ST) C'était jour de vérité samedi, pour la Ligue de basketball de Sept-Îles, alors que se tenait le duel décisif de la série finale 2 de 3. Les blancs de Job Accès Côte-Nord (photo) ont triomphé aux dépens des noirs, TC3 Construction, remportant ainsi les grands honneurs. Il est maintenant l'heure pour les inscriptions en vue de la saison estivale de la SunSept Basket (3 contre 3). Les informations sont disponibles sur le groupe Facebook Ligue de Basketball Sept-Îles.

Place aux inscriptions



Photo Karl Tremblay

(ST) Les inscriptions pour la 30e édition du Triathlon de Port-Cartier du 15 juin prochain sont en cours. Triathlon individuel ou en équipe, duathlon ou simple épreuve de course à pied sont encore au programme pour cette année. Les inscriptions se prennent via le www.ms1inscription.com/triathlonportcartier2024. Un tarif préférentiel est en vigueur jusqu'au 31 mai. Les inscriptions sont acceptées jusqu'au 10 juin. Pour plus d'informations, il est possible de se référer au triathlondeportcartier.com.

Une course à relais



(ST) Après avoir occupé les sentiers des Jardins de l'Anse, le Relais - Husky change d'endroit pour son édition 2024. Ça se passera le 20 mai dans sa cour, autour du terrain de football de l'école Jean-du-Nord et dans les alentours. Le Défi Écoles Primaires se déroulera dès 9h. Les relais se feront à chaque kilomètre, pour une course de 10 km à cinq jeunes. Le montant de l'inscription est de 10\$ par équipe. Elles se font via l'enseignant(e) en éducation physique du jeune. Chez les adultes, le départ sera donné à 10h. Les distances sont le 10 et le 20 km à deux, ainsi que le 15 km, en équipe de trois. Il en coûte 10\$ par participants. Les inscriptions se prennent jusqu'au 13 mai, par courriel à simon.leduc@cassdufer.gouv.qc.ca.

Le Husky de Jean-du-Nord/Manikoutai a maintenant sa Fondation

Les prochaines générations à porter les couleurs du Husky de l'école Jean-du-Nord/Manikoutai de Sept-Îles profiteront d'un soutien financier. La Fondation Husky a officiellement été lancée le 25 avril. Une première activité de financement pointe déjà au calendrier pour la mi-juin.

Sylvain Turcotte

La Fondation apportera un soutien à l'accessibilité pour les élèves-athlètes des différentes équipes sportives, mais aussi, pour ceux et celles qui représentent la seule école secondaire publique francophone de Sept-Îles au niveau culturel et scientifique.

Les projets en développement en bénéficieront également.

Les fonds amassés par la Fondation Husky serviront également pour l'achat d'équipement et pour le coût des transports pour les différents déplacements en région, mais ailleurs au Québec.

«La Fondation est importante pour le développement de nos jeunes. L'objectif est de maintenir un environnement inclusif, sans que des considérations financières limitent leur participation», souligne le président de la Fondation, Denis Clements.

L'école Jean-du-Nord/Manikoutai regroupe près de 1150 élèves. Près de 500 sont des élèves-athlètes ou font partie des concentrations culturelles et scientifiques sous le nom du Husky.

Le sport est présent dans les deux établissements depuis 48 ans.

La directrice des écoles secondaires de la rue Comeau souligne que le sport renforce et alimente le sentiment d'appartenance. Il joue également un rôle dans la prévention du décrochage scolaire.

«On veut des élèves prêts à s'engager. C'est de donner une accessibilité



Des élèves de l'école Jean-du-Nord/Manikoutai, Marianne Robichaud, Ann-Sophie Huet, Océane Neault et Marion Landry, entourés d'intervenants derrière la création de la Fondation Husky, soit Denis Clements, Jean-Pierre Lord, Danny Leclerc et Marie-Ève Murray.

et une équité, c'est d'enlever les barrières», mentionne-t-elle.

Joueuse de volleyball pour le Husky juvénile, Ann-Sophie Huet voit que du positif avec la Fondation. «Ça peut apporter quelque chose de bien pour les prochaines générations», dit-elle. Le Husky représente une famille pour elle. «Nos parents ont aussi marché ici.»

Marion Landry parle d'inclusion pour tous grâce à la Fondation.

Au golf

La première activité de la Fondation sera un tournoi de golf, le 15 juin, au Club Sainte-Marguerite. Il se dérou-

lera sous la présidence d'honneur du directeur général de la Caisse Desjardins de l'Énergie et des Ressources naturelles, Steeve Chapados.

Plusieurs jeux ludiques animeront l'événement sur le parcours. Les informations sur le tournoi sont disponibles sur la page Facebook de la Fondation Husky. Les entreprises peuvent également contribuer comme partenaires.

Une pérennité

L'objectif de la Fondation pour sa première année est de 25 000 \$. «C'est très modeste, mais l'objectif est d'aller chercher un support et des partenaires pour pérenniser la Fondation», soutient Denis Clements.

D'autres membres de la communauté septilienne s'impliquent dans la mise en place de la Fondation, soit Anne-Marie Dumont, Priscilla Durette, Pascal Gougeon, Danny Leclerc, Lynda Plante, Sébastien Scherrer et Jonathan St-Onge.

Les prochaines semaines permettront au comité d'établir des partenariats avec le milieu; les entreprises locales, les organismes communautaires et même des donateurs privés.

«Il y a des milliers de personnes qui sont passés par le Husky et qui voudraient souhaiter redonner», avance M. Clements.

À quelques jours de ses 80 ans, il accroche ses patins!

Camil Thériault aura 80 ans quelques jours. Il a décidé d'accrocher ses patins au terme de la dernière saison de la Ligue des Gold Timer. «Mon stock de hockey est à vendre», dit-il. Au grand bonheur de sa femme, souligne-t-il, qui ne verra plus sa poche de hockey dans le coin.

Sylvain Turcotte

La décision du Septilien d'adoption, natif des Îles-de-la-Madeleine, avait été prise en début de saison. C'était son «target» d'arrêter avant le 80.

Camil Thériault est encore très en forme. Il veut donner la place à d'autres. Il continuera tout de même d'aller à l'aréna les mercredis pour voir ses *chums*, socialiser et jaser avec eux dans les vestiaires.

Le hockey a longtemps fait partie du quotidien de celui qui est arrivé à Sept-Îles (Clarke City) en 1954.

«Comme bien des jeunes, on allait à l'école et on jouait sur la patinoire extérieure», raconte-t-il. Il n'y avait pas de hockey mineur dans ce temps-là.

M. Thériault a toujours joué pour le plaisir. Il a évolué dans la Ligue commerciale, celle des Vétérans et celle des Gold Timer, «c'est quasiment l'âge d'or».

Il a délaissé ce sport une vingtaine d'années pour la famille. Il a recommencé quand l'heure de la retraite professionnelle a sonné en 1997,

après une carrière d'une trentaine d'années comme magasinier d'entrepôt chez IOC.

Il dit avoir eu bien du fun durant toutes

«Je ne peux pas vivre sans sport, c'est ma drogue.»

– Camil Thériault

ces années de hockey. Ce qu'il en retire, c'est le plaisir avec une bonne gang de gars.

«Il n'y a pas d'animosité. J'aime la compétition, mais surtout la camaraderie. On se crée des amitiés. On s'amuse», souligne-t-il.

Quelle est son opinion sur le hockey mineur actuel? «Le hockey est malade, il y a beaucoup de parents qui veulent que leur enfant gagne et ils le voient dans la Ligue nationale. Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Tout est différent d'il y a 30-40 ans. Est-ce pour le mieux? Il faut savoir s'amuser.»

Une drogue

Même s'il accroche ses patins, Camil Thériault n'arrêtera pas de bouger.



Camil Thériault arbore son chandail des Golden Knights pour une dernière fois. Il accroche ses patins.

«Je suis un maniaque de sports. J'accroche juste mes patins, pas mes skis ou mes vélos. Je ne peux pas vivre sans sport, c'est ma drogue. C'est de l'argent bien investi. Ma blonde est pareille. Elle, c'est la marche et le gym», mentionne-t-il.

Le Septilien avait hâte d'ailleurs hâte de revenir de son récent voyage dans le Sud pour retrouver son vélo. Il roule

entre cinq et six mille kilomètres par année. Il s'adonne aussi au fatbike. En hiver, c'est le ski de fond.

Camil Thériault a déjà fait plusieurs compétitions nationales en cyclisme. Il a même pris part aux Jeux des maîtres au milieu des années 80' à Toronto, des «Olympiques pour les maîtres».

Il a aussi excellé en ski de fond.

LES MARÉES Sept-Îles	2024-05-01 (MER)			2024-05-02 (JEU)			2024-05-03 (VEN)			2024-05-04 (SAM)			2024-05-05 (DIM)			2024-05-06 (LUN)			2024-05-07 (MAR)		
	HEURE	(M)	(PI)	HEURE	(M)	(PI)	HEURE	(M)	(PI)	HEURE	(M)	(PI)	HEURE	(M)	(PI)	HEURE	(M)	(PI)	HEURE	(M)	(PI)
	07:38	2.5	8.4	02:17	0.9	3.1	03:47	0.9	2.9	05:05	0.7	2.3	00:01	2.5	8.1	00:48	2.8	9.1	01:32	3	9.9
	14:46	0.8	2.5	08:55	2.5	8.1	10:12	2.5	8.1	11:21	2.5	8.2	06:11	0.5	1.5	07:08	0.2	0.7	07:59	0.1	0.2
	20:39	1.8	5.8	15:56	0.7	2.4	16:55	0.6	2	17:46	0.5	1.6	12:20	2.5	8.3	13:13	2.6	8.4	14:02	2.5	8.3
				22:01	1.9	6.2	23:07	2.2	7.1				18:32	0.4	1.2	19:15	0.3	0.9	19:57	0.2	0.7

Mélodie Bouchard s'amène à l'IESI

Après deux années à la tête de l'équipe M13 BB de l'Atanukan de l'école Manikanetish de Uashat, Mélodie Bouchard ira relever un nouveau défi. Elle se retrouvera à la barre de l'option hockey de l'Institut d'enseignement de Sept-Îles, dès la prochaine année scolaire. Elle succède à Louis-Philippe Canuel.

Sylvain Turcotte

«J'ai eu deux belles années de coaching, j'ai établi de bons liens avec les jeunes comme si c'était mes enfants, mais je savais que je n'allais pas être coach à long terme», fait savoir la Septilienne, qui a déjà porté les couleurs des Gee Gees de l'Université d'Ottawa.

Elle parle d'une décision pour elle, face à son choix de quitter son poste d'entraîneuse-chef de l'Atanukan.

Mélodie Bouchard s'amène à l'IESI comme responsable de l'option hockey. Les jeunes du Noir et Or de ce sport n'évoluent au sein d'aucune ligue. Il s'agit d'un programme pour le développement.

La nouvelle venue développera

à sa façon le programme. «Ça va prendre sa couleur à elle», assure le directeur général de l'école privée de Sept-Îles, Mathieu Brien.

Mélodie Bouchard établira les objectifs avec la vingtaine de hockeyeurs qu'elle aura à sa charge, dès la rentrée scolaire 2024-2025.

Elle mettra non seulement sur le développement des jeunes au niveau du hockey, mais aussi comme individu.

«Ce sont les leaders de demain. Le hockey est une école de vie. La femme que je suis vient du hockey», souligne-t-elle.

Elle aura une tâche d'enseignement en éducation physique, en plus d'avoir chacun des deux groupes de l'option hockey trois demi-journées par semaine.

Bien que le hockey soit présent dans d'autres établissements à Sept-Îles (Jean-du-Nord/Manikoutai) et Uashat (Manikanetish), M. Brien ne voit pas de compétition entre les écoles et les organisations qui offrent ce sport à leurs élèves.



Le directeur général de l'Institut d'enseignement de Sept-Îles, Mathieu Brien, avec la nouvelle responsable de l'option hockey de l'école, Mélodie Bouchard.

«C'est une saine compétition et ça vient en complémentarité. Mélodie nous permet d'être opportunistes en fonction du développement de notre option hockey», mentionne le directeur.

Même si elle n'a pas fréquenté l'IESI lors de son parcours scolaire, Mélodie Bouchard espérait un jour prendre la relève de Serge Roy, premier entraîneur du programme hockey de l'école privée de Sept-Îles.

«J'ai hâte de bâtir quelque chose de solide pour les jeunes», conclut-elle.

Quant à Louis-Philippe Canuel, son départ de l'IESI est pour aller relever de nouveaux défis dans son parcours d'entraîneur au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Celui qui était aussi entraîneur en chef des Nord-Côtiers M15 AAA lors de la dernière saison ne peut toutefois pas annoncer pour quelle formation il se retrouvera derrière le banc.

Tournoi Orange Alouette

Pas de crevettes au souper

(ST) Il n'y aura pas de crevettes au traditionnel souper du samedi soir au Tournoi de volleyball Orange Alouette, une première en 43 ans d'existence. Ce sera la fin d'une longue histoire avec l'édition qui pointe au calendrier du 2 au 5 mai.

D'aussi loin qu'il se souvienne, Jeannot Vich, président du comité, mentionne que les crevettes ont toujours été présentes au Tournoi Orange, et ce dès la première édition en 1979. Elles faisaient partie du souper/soirée dansante. «C'était original et reconnu pour ici», dit-il.

Il n'y aura pas de ce petit crustacé fort délecté par les participants pour

leur soirée exclusive à l'aréna Guy Carbonneau, le 4 mai. Face à la diminution impressionnante des stocks, les quotas de pêche à la crevette ont drastiquement baissé en 2024, entraînant une hausse des prix et une rareté du produit.

«En février, on n'a pas eu le choix de statuer à savoir si on patientait et qu'on attendait de voir ce qui allait se passer avec la nature, ou si on y allait avec un autre élément pour le souper», mentionne le président du comité organisateur.

Le prix de la crevette n'a pas pesé dans la balance. La décision s'est arrêtée sur la rareté et l'accessibilité

pour la période, a-t-il assuré. Le choix a été de se tourner vers un autre plan. «C'est la fin d'une tradition, ce n'est pas notre choix. À choisir, on aurait continué», ajoute-t-il.

Les milliers de volleyeuses et volleyeuses pourront se régaler de bol-repas. Les chances de revoir ce crustacé dans les plats au traditionnel souper du samedi sont donc minces, avec la tangente que prend l'industrie de la crevette. L'organisation du Tournoi Orange Alouette se questionnera pour le souper du samedi pour les prochaines éditions. Jeannot Vich assure cependant que ça fait partie du folklore de l'événement, au même titre que les oranges. «Tout ça, ça fait

partie de la qualité de l'accueil qu'on offre aux participants.»



Les volleyeuses et volleyeurs du Tournoi Orange Alouette n'auront plus les traditionnelles crevettes à la soirée fort attendue du samedi. Photo Julien Choquette

OLIVIER

OCCASION | SEPT-ÎLES



NISSAN SENTRA SV 2015

CAMÉRA SIÈGES CHAUFFANTS
34 795 KM
U1258

14 970 \$
~~15 995 \$~~



FORD F-150 XLT 2014

DÉMARREUR BOITE DE 6.5 PIEDS
179 493 KM
U2836A

14 995 \$
~~17 995 \$~~



JEEP COMPASS NORTH 2018

4X4, CAMÉRA, MAGS, DÉMARREUR
86 443 KM
24037A

17 995 \$
~~21 995 \$~~



FORD ESCAPE SE 2019

DÉMARREUR, CAMÉRA, SIÈGES CHAUFFANTS
97 110 KM
24064A

17 995 \$
~~19 995 \$~~



FORD ESCAPE SEL 2019

4RM, CUIR, CAMÉRA, DÉMARREUR, MAGS
104 289 KM
23173B

18 995 \$
~~21 995 \$~~



NISSAN PATHFINDER 2018

SV TECH, CAMÉRA, DÉMARREUR SIÈGES VOLANT CHAUFFANTS
137 682 KM
24062A

19 945 \$
~~24 995 \$~~



NISSAN TITAN SV 2018

CAMÉRA, CABINE, DOUBLE BOITE 5.5 PIEDS
168 873 KM
24009A

19 945 \$
~~24 995 \$~~



KIA SPORTAGE LX 2017

AWD, CAMÉRA, DÉMARREUR
88 466 KM
U1180B

19 970 \$
~~20 995 \$~~



JEEP RENEGADE 2018

LIMITED, CAMÉRA, DÉMARREUR CUIR, GPS
65 862 KM
24108A

21 945 \$
~~25 995 \$~~



HYUNDAI KONA 2020

ESSENTIAL, AWD, DÉMARREUR CAMÉRA
34 761 KM
U1251

23 970 \$
~~25 995 \$~~



NISSAN SENTRA 2021

CAMÉRA, DÉMARREUR
58 142 km
U1257

23 995 \$
~~24 995 \$~~



KIA SORENTO LX 2020

AWD, CAMÉRA, DÉMARREUR, SIÈGES CHAUFFANTS
60 176 KM
23214A

25 920 \$
~~26 995 \$~~



NISSAN TITAN PRO-4X 2018

CAMÉRA, DÉMARREUR, SIÈGES CHAUFFANTS
103 058 KM
24022A

26 970 \$
~~28 995 \$~~



HONDA CIVIC LX 2022

CAMÉRA, DÉMARREUR, SIÈGES CHAUFFANTS
36 684 KM
7215A

28 970 \$
~~29 995 \$~~



FORD ESCAPE 2020

TITANIUM HYBRIDE, AWD-CAMÉRA, DÉMARREUR, NAVIGATION
40 238 KM
U2695A

29 945 \$
~~33 995 \$~~

* Prix à l'achat comptant. Transport et préparation inclus. N'inclut pas les taxes. Certaines conditions s'appliquent. Bien que tous les efforts raisonnables soient faits pour assurer l'exactitude de ces informations, nous ne sommes pas responsables de toute erreur ou omission contenue dans ces pages. S'il vous plaît vérifier toute information en question avec un représentant des ventes de votre concessionnaire.

OLIVIER

OCCASION | SEPT-ÎLES

106, rue Maltais, Sept-Îles

1 844 361-3869

olivieroccasionseptiles.com

Venez nous visiter sur Facebook



Nadia Guillemette
Conseillère aux ventes

Miguel Poitras
Conseiller aux ventes

Jean-Francois Charron
Conseiller aux ventes

Caroline Rioux
Directrice commerciale

Stéphane Larouche
Directeur général